

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

26 avril 2022

Documents d'information
ODGP/DPAER/Inf(2022)2

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Octobre – décembre 2021

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent la Secrétaire Générale auprès de la/des organisation(s) ou institution(s) internationale(s) ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements évolutions pertinentes concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective efficace entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les opportunités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et le rapport de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'octobre à décembre 2021. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période de juillet à septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Evènements marquants

La **Secrétaire Générale** a rencontré la Commissaire Věra Jourová, Vice-Présidente de la Commission, en charge des valeurs et de la transparence, et le Commissaire pour l'Emploi et les Droits sociaux, Nicolas Schmit ainsi que la Commissaire pour l'Égalité, Helena Dalli (Strasbourg, 18-19 octobre 2021).

Le **Secrétaire Général Adjoint** a rencontré la Commissaire à l'Innovation, la Recherche, la Culture, l'Éducation et la Jeunesse, Mariya Gabriel ainsi que la Ministre slovène de l'éducation, des sciences et des sports, Mme Simona Kustec et a procédé à un échange de vues avec les Ministres des sports de l'UE à 27 (30 novembre).

Le **Président de l'Assemblée parlementaire**, M. Rik Daems, a participé à la réunion de la commission interparlementaire du PE sur « La situation de l'état de droit dans l'UE » (9 décembre).

Le **secrétaire général du Congrès**, M. Andreas Kiefer, a rencontré les Secrétaires généraux des associations européennes de pouvoirs locaux et régionaux (1^{er} décembre).

Le **rapporteur de l'APCE** sur le détournement du système de Schengen a rencontré des représentants de la Commission (DG HOME) et du Parlement européen (Commission LIBE) par vidéo (17 novembre).

Visite de Mme Verena Taylor, **Directrice de l'ODGP** (7-8 octobre).

Visite de M. Daniel Höltgen, **Directeur de la communication et RSSG** sur les crimes de haine antisémites et antimusulmans et toute forme d'intolérance religieuse (18 octobre).

Caractéristiques principales – statistiques

Quelque 666 messages et documents d'information ainsi que 13 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le responsable de l'information. 83 notes pour les dossiers ont été envoyées par le Bureau en plus des messages d'information envoyés.

Rencontres impliquant le Bureau

M. Humbert de Biolley et Mme Gisella Gori ont participé à la réunion des Chefs de Bureaux extérieurs du Conseil de l'Europe à Strasbourg (16-18 novembre).

M. de Biolley a accompagné le **Secrétaire Général adjoint**, M. Bjørn Berge, invité par la présidence slovène du Conseil (30 novembre) à participer au déjeuner informel des 27 Ministres des sports de l'UE et à discuter des « défis futurs du sport et le rôle de l'UE ». Le Secrétaire Général adjoint a également rencontré la Ministre slovène de l'éducation, des sciences et des sports, Mme Kustec, et la Commissaire Gabriel, en charge de l'innovation, de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse.

M. de Biolley a eu un échange avec le **Secrétaire Général du Congrès** et les Secrétaires Généraux des Associations européennes de pouvoirs locaux et régionaux (1^{er} décembre). Il a

également rencontré un membre du cabinet de la Commissaire aux Affaires Intérieures, Ylva Johansson, sur les développements dans les domaines de la migration et de la sécurité.

Le Bureau a facilité l'organisation de réunions entre le **rapporteur de l'APCE** sur la participation des jeunes, la Baronne Doreen Massey, et des représentants de l'UE (la cheffe de cabinet de la Vice-Présidente de la Commission, Mme Dubravka Šuica, et la Vice-Présidente du PE, Mme Ewa Kopacz) ainsi que des représentants de la société civile, à Strasbourg (6 octobre).

Le Bureau a en outre facilité :

- l'organisation de la rencontre entre le **Secrétaire Général adjoint** M. Berge et le Directeur général de la DG REFORM - Commission européenne, M. Mario Nava, Strasbourg, (1^{er} décembre),
- les discussions du Président du Comité de la **Convention de Macolin** et du Secrétariat (DG II) avec les interlocuteurs de l'UE à Bruxelles, (1^{er} décembre),
- la participation du directeur Giuseppe Abbamonte (**DG CNCT**) à la plénière du CMDSI (3 décembre),
- la participation du Secrétariat de **Moneyval** (DGI) au groupe de travail PE - LIBE sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux (DRF WG) (2 décembre).

Le Bureau a initié des contacts avec la **Représentation permanente de la France** auprès de l'UE (27 octobre), en vue de sa présidence du Conseil de l'UE à partir de janvier 2022. Il a rendu compte des grandes priorités de la **future présidence française** présentées par le président Emmanuel Macron (9 décembre).

Le Bureau a également mené des consultations avec l'Union européenne sur un certain nombre d'aspects de la coopération, dont notamment ceux qui suivent :

Sur les développements politiques

Le Bureau a fait rapport sur :

- deux réunions du **Conseil européen** : la **première** (21-22 octobre) était axée sur la situation de l'État de droit en Pologne et les questions liées aux migrations, y compris la situation à la frontière UE-Bielorussie. La **deuxième** (16 décembre) traitait entre autres de la situation en Biélorussie et à la frontière ukraino-russe,
- trois réunions du **Conseil des affaires étrangères** : la **première** au Luxembourg (18 octobre), a porté sur les relations de l'UE avec les États du Partenariat oriental et des Balkans occidentaux ainsi que sur les évolutions en Méditerranée orientale et en Biélorussie. La **deuxième** (15 novembre), portait sur les nouvelles sanctions contre la Biélorussie, le renforcement de l'engagement de l'UE avec les Balkans occidentaux et le ferme engagement de l'UE vis-à-vis des partenaires du Partenariat oriental. Et la **troisième** a également abordé la situation en Biélorussie, à la frontière ukraino-russe et en Méditerranée orientale,
- le **Sommet UE-Balkans occidentaux** tenu à Brdo, en Slovénie (6 octobre), le **sommet UE-Ukraine** tenu à Kiev (12 octobre) ainsi que le **Sommet du Partenariat oriental** (15 décembre),
- le Conseil d'association UE-**Moldavie**, tenu à Bruxelles (28 octobre), le 16^e Conseil de coopération UE-**Ouzbékistan** tenu à Bruxelles (16 novembre), la 17^e réunion ministérielle UE-**Asie centrale** tenue à Douchanbé au Tadjikistan (22 novembre), la

14^e réunion de la conférence d'adhésion avec le **Monténégro** (13 décembre) et la 13^e réunion de la conférence d'adhésion avec la **Serbie** (14 décembre),

- la **Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen**, et le **Président du Conseil européen, Charles Michel** ayant participé à la réunion COP 26 à Glasgow (1-2 novembre). Le **Président Michel**, ayant rencontré le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki au sujet de la situation à la frontière avec la Biélorussie (11 octobre).

Le Bureau a également rendu compte des débats en **plénière du PE** sur la situation en **Biélorussie** (5 octobre), ainsi que de la conférence organisée par la représentation permanente tchèque auprès de l'UE (« dialogues de Vaclav Havel » – société civile en exil) sur la situation de la **Biélorussie** (12 octobre) et sur un échange au sein de la commission AFET du PE sur les développements en **Biélorussie** (26 octobre). La situation en Biélorussie a également été discutée lors de la session de novembre du PE (23-24 novembre), avec notamment le discours de Sviatlana Tsikhanouskaya.

Les rapports du Bureau ont également couvert de nombreux débats dans les commissions concernées du **PE**, ainsi que des événements organisés par des **groupes de réflexion** et par des organisations de la société civile basées à Bruxelles, traitant de questions de politique européenne qui intéressent directement le Conseil de l'Europe.

Sur les droits de l'homme

Le Bureau a consulté divers représentants de l'UE sur l'analyse et les conséquences possibles à tirer de l'Avis 1/19 de la CJCE sur la conclusion par l'UE de la **Convention d'Istanbul**. Également, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), la plénière du **PE** a tenu un débat avec la commissaire Dalli sur l'absence de progrès concernant la **ratification de la Convention d'Istanbul** par les États membres.

Le Bureau a facilité l'organisation d'une série de réunions avec la Commission (DG JUST et DG CNCT) et le PE sur la **liberté des médias** pour les collègues de Strasbourg (23 novembre) afin d'échanger sur leurs travaux respectifs à venir.

Le Bureau a facilité la participation du Conseil de l'Europe à une série d'événements, tels que :

- la Présidente de l'**ECRI** lors d'une audition organisée par la Commission EP-LIBE (30 novembre),
- le Président du **GREVIO** lors d'une audition organisée par la Commission EP-FEMM (30 novembre),
- Moneyval dans le groupe de suivi du PE **LIBE** sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux (2 décembre),
- le Président de l'**APCE** à la réunion de la Commission interparlementaire du PE sur **l'état de droit** (9 décembre).

Des contacts ont également été pris avec le Secrétariat du **Comité économique et social européen** (CESE) au sujet d'une participation du Conseil de l'Europe à sa conférence annuelle sur l'État de droit (4 novembre).

Le Bureau a facilité l'organisation de la réunion « CoE – Président de l'UE/**CATS** » (6 décembre) couvrant principalement des questions de droit pénal.

Le Bureau a suivi la réunion 47+1 (7-10 décembre) sur **l'adhésion** de l'UE à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Il a également facilité la participation du directeur général de la DG EMPL, M. Joost Korte, à un séminaire organisé par le CdE (DGI) sur « Les **droits sociaux** à l'ère numérique » (9 décembre).

Le Bureau a rendu compte du **Conseil Justice et affaires intérieures** (9-10 décembre) : état des lieux de **l'adhésion de l'UE** à la CEDH, des discours de haine et crimes de haine, des preuves électroniques et de l'impact de la pandémie sur le système judiciaire.

Il a également rendu compte de :

- l'initiative de la Commission d'étendre la liste des « crimes de l'UE » aux discours de haine et aux crimes de haine (article 83, paragraphe 1, TFUE) (9 décembre),
- la participation de l'UE au Sommet pour la démocratie organisée par les États-Unis (9-10 décembre),
- sur le premier rapport annuel de la Commission sur l'application de la Charte des droits fondamentaux dans l'UE, couvrant « les droits fondamentaux à l'ère numérique », (15 décembre).

Les questions sur l'Etat de droit

La question a été abordée au **Conseil des affaires générales** (20 octobre) et au **Conseil européen** (21-22 octobre). C'était une question importante de **la plénière du PE** d'octobre, où la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, a pris la parole pour défendre les valeurs européennes avant que le Premier ministre polonais Morawiecki ne s'adresse à la plénière du PE à Strasbourg le 19 octobre. Et le 27 octobre, la **CJCE** a condamné la Pologne à payer 1 million d'euros par jour, pour non-exécution de ses décisions antérieures sur la chambre disciplinaire de la Cour suprême polonaise.

L'Office a rendu compte de la visite d'une délégation conjointe composée de **députés du PE LIBE** et de la commission du contrôle budgétaire (CONT) en **Slovénie** les 13 et 15 octobre pour évaluer les dernières évolutions dans les domaines d'Etat de droit, de la liberté des médias et de la lutte contre la corruption.

Le Bureau a également rendu compte des évolutions liées à **l'État de droit** survenues dans l'UE en novembre-décembre 2021 et notamment :

- la Cour de justice de l'Union européenne a condamné **la Pologne et la Hongrie** en matière d'indépendance judiciaire et de corruption,
- la Commission européenne a envoyé des lettres à **la Pologne et à la Hongrie** dans le cadre du « Règlement sur la conditionnalité de l'état de droit » (19 novembre),
- le Conseil des Affaires générales a tenu son troisième **dialogue "de routine" sur l'État de droit** avec un intérêt particulier porté sur Chypre, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie et la Croatie (23 novembre),
- le commissaire Didier **Reynders** s'est rendu en Hongrie (10-12 novembre) et en Pologne (18-19 novembre),
- le **Conseil des Affaires générales** (14 décembre), en ce qui concerne l'état d'avancement de la procédure de l'article 7 sur la Pologne et la Hongrie.

Sur les questions de migration

Le Bureau a facilité l'organisation d'une réunion technique sur les questions liées à la **migration** entre le Secrétariat du Conseil de l'Europe, sous la coordination du Bureau du RSSG et de la Commission (DG Accueil) (27 octobre).

Le Bureau a fait rapport sur les sujets liés à la migration couverts par **les Ministres de l'intérieur** (Conseil JAI, 9-10 décembre) et en particulier : **les attaques hybrides** et **le trafic de migrants**. Les Ministres ont discuté de mesures visant à éviter les mouvements secondaires au sein de l'UE et à briser le modèle économique des passeurs de migrants.

Sur des questions thématiques et relatives aux programmes

Le Bureau a organisé une série de réunions bilatérales lors de la visite de **Mme Verena Taylor**, directrice de l'ODGP, avec des fonctionnaires de la DG NEAR chargés des Balkans occidentaux, du Partenariat oriental, de l'Ukraine et de questions horizontales, ainsi qu'avec la DG REFORM. Le Bureau a assuré le suivi de ces réunions avec les partenaires de la Commission. Il a maintenu des contacts réguliers avec ses homologues, en particulier la DG NEAR, la DG JUST et la DG REFORM, et a facilité la coopération en ce qui concerne la nouvelle phase de programmation à négocier dans le cadre du nouveau CFP 2021-2027. Le Bureau a notamment participé à plusieurs réunions relatives au nouvel appel à projets 2022 avec la DG REFORM, et a eu des échanges avec la DG NEAR pour la troisième phase de PGG ainsi qu'avec la DG JUST pour des projets concernant les questions concernant les enfants, les Roms et les LGBTI.

Partenariat entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse

L'équipe du Partenariat basée à Bruxelles a organisé et/ou a participé à des rencontres, notamment :

- la participation à la réunion du **Conseil mixte sur la jeunesse** (11-13 octobre) et un échange sur son plan de travail 2022-2023,
- la rencontre (19 octobre) avec un représentant de l'Association **islandaise** des écologistes de la jeunesse, qui a participé au programme des visiteurs de l'UE,
- la participation à la table ronde de l'**OSCE** sur la mise en place d'un environnement inclusif pour les jeunes (28 octobre), au jury des SALTO PI Awards et au jury du Forum européen de la jeunesse pour le choix de la Capitale européenne de la jeunesse 2024,
- la réunion de la [Plateforme européenne sur la mobilité éducative](#) (PEME) en ligne (25-26 octobre),
- la participation à la 1^{ère} réunion sur **l'Année Européenne de la Jeunesse**, organisée par la DG EAC, la Commission européenne (16 novembre) ; et d'autres réunions (22 novembre) avec la DG EAC sur la contribution du partenariat jeunesse à l'Année européenne de la jeunesse,
- la participation à deux réunions organisées par le Forum européen de la Jeunesse (8 novembre et 1^{er} décembre), pour préparer **le Festival Jeunesse Démocratie**, prévu en octobre 2022,
- la présentation des résultats de la recherche sur la participation des jeunes au 5e **Forum des jeunes du Partenariat oriental**, (23 novembre),
- la réunion annuelle des deux principaux réseaux du Partenariat Jeunesse, [le Centre européen de connaissances sur les politiques de jeunesse](#) (EKCYF) et [le Pool of European Youth Researchers](#) (PEYR), en ligne (17-18 novembre),

- un webinaire sur [les droits sociaux des jeunes : accès au logement et tendances du coworking](#) (24 novembre),
- **le plan de travail 2022-2023 du Partenariat jeunesse UE-Conseil de l'Europe a été approuvé** (8 décembre). À partir de 2022, le Partenariat Jeunesse bénéficiera de fonds supplémentaires (200 000 €) de la Commission européenne,
- les recherches du Partenariat Jeunesse sur la durabilité et la mobilité d'apprentissage et la liste de contrôle de la durabilité sur l'écologisation du secteur de la jeunesse ont été présentées lors de la réunion de l'Assemblée des régions d'Europe (3 décembre),
- le groupe de travail Qualité de la Plate-forme Européenne sur la Mobilité Éducative (EPLM) s'est réuni (7 décembre) pour planifier les futurs travaux dans ce domaine.

Il a travaillé également sur une série d'analyses de publications et de traductions¹.

Secrétariat du Groupe Pompidou basé à Bruxelles

Les 12-13 octobre, le Secrétariat du Groupe Pompidou a organisé la 14e réunion sur le contrôle du détournement de précurseurs de drogues au format hybride à Strasbourg et en ligne. La réunion vise à réduire le trafic illicite et à prévenir l'abus de (pré-)précurseurs. L'accent a été mis sur la législation au sujet des précurseurs, l'impact environnemental de la production de drogue et sur les nouvelles tendances et modes opératoires tels que les études de cas MAPA, les précurseurs récents du fentanyl et l'augmentation du Delta-8-Tétrahydrocannabinol. La réunion a réuni plus de 90 experts de 33 pays différents et de 10 organisations internationales.

Les 23 et 24 novembre, le Secrétariat du Groupe Pompidou a organisé la 8e **réunion annuelle du groupe d'experts « Drugs Online »** au format hybride à Strasbourg et en ligne. L'accent a été mis principalement sur les preuves électroniques, l'analyse de la blockchain, les actifs virtuels et du darknet ainsi que les livraisons postales de médicaments. La réunion a également abordé la Convention de Budapest du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité et son deuxième protocole ainsi qu'un atelier spécifique pour les agents des forces de l'ordre sur la « divulgation directe des informations des abonnés » du deuxième protocole. La réunion a réuni 70 experts de 23 pays différents et 5 organisations internationales.

1 Le 5 octobre, Youth Partnership a lancé [About Time! le manuel de référence pour la politique de jeunesse dans une perspective européenne](#). Dans le cadre de notre contribution à Youth Wiki, nous avons publié de nouveaux chapitres Youth Wiki de [Bosnie-Herzégovine](#), de [Moldavie](#) et du [Monténégro](#).

Notre travail sur les outils de qualité pour la mobilité d'apprentissage - [Q!App](#) et [le manuel sur la qualité dans la mobilité des apprenants](#), faisant partie de la plate-forme européenne sur la mobilité des apprenants (EPLM) a été présenté lors de l'European Youth Event à Strasbourg (8 octobre). Nous avons également soutenu l'événement Offenburg Talks (11-12 octobre), coordonné par l'AN allemande, sur le thème du travail des jeunes et du changement climatique. [La liste de contrôle de la durabilité](#) et [la vidéo](#) ont été promues lors de l'événement.

Un nouvel épisode de podcast : Stratégies européennes pour la jeunesse a été publié, examinant les points communs de la [Stratégie du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe](#) et de [la Stratégie de l'UE pour la jeunesse](#).

Une note d'orientation "[Vers une meilleure compréhension de l'impact du COVID-19 sur le secteur de la jeunesse](#)" et [une étude régionale](#) sur l'impact de la pandémie sur les jeunes et le secteur de la jeunesse en Europe de l'Est et dans le Caucase du Sud ont été publiées par le Partenariat jeunesse.

[EPLM : la newsletter de l'hiver 2021](#) et [des présentations vidéo de l'EPLM sur la durabilité et la mobilité d'apprentissage](#) ont été publiées.

Certaines de nos nouvelles publications ont été publiées, notamment : [Une participation politique significative des jeunes en Europe](#), [Guide de traduction des connaissances](#), Chapitre 1 du Youth Wiki : Gouvernance des politiques de jeunesse : [Arménie](#) (2021), [Biélorussie](#) (2021), [Albanie](#) (2021), [Bosnie-Herzégovine](#) (2021), [Kosovo*](#) (2021) et [Azerbaïdjan](#). La 32e édition du magazine en ligne [Coyote pour les travailleurs de jeunesse axé sur la santé mentale et le bien-être des jeunes](#) a été publiée.

Nos trois publications phares – [Youth work essentials](#), [Youth research essentials](#) et [Youth policy essentials](#) – sont désormais disponibles en slovène et en arabe.

* Toutes les références au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans ce texte doivent être comprises dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

Visibilité et relations avec les médias

Le porte-parole/agent des médias a coordonné le **travail de communication** autour de :

- la réunion CM-DH de décembre sur l'exécution des arrêts,
- la participation du Conseil de l'Europe au Forum des droits fondamentaux de l'UE,
- la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, la Journée des droits de l'homme, la Journée européenne de lutte contre la traite,
- le lancement d'une nouvelle vidéo sur un arrêt LGBTI historique de la Cour européenne des droits de l'homme,
- trois nouvelles fiches thématiques sur (1) l'exécution des arrêts de la CEDH concernant la liberté de réunion et d'association, (2) l'asile et la migration et (3) les affaires liées à la santé,
- la participation du Représentant spécial sur l'antisémitisme et la haine antimusulmane à un événement public à Bruxelles et à un rapport du GRETA et un avis de la Commission de Venise sur le Royaume-Uni,
- la Plénière de la Commission de Venise, la lettre du Secrétaire Général aux autorités polonaises concernant la procédure de l'article 52, le rapport de suivi de MONEYVAL sur Gibraltar et le transfert de la présidence du Comité des Ministres de la Hongrie à l'Italie.

Il a également maintenu des contacts réguliers avec des **journalistes** et effectué des travaux en ligne et sur **les réseaux sociaux** sur des sujets tels que la déclaration du Secrétaire général sur le Bélarus, le 50e anniversaire du Groupe Pompidou, l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul au Liechtenstein et divers arrêts et décisions du Cour européenne des droits de l'homme.

En outre, le porte-parole/responsable des médias a continué à gérer et à développer de nouveaux contenus pour le projet de communication en cours mettant en évidence **l'impact de la Convention européenne des droits de l'homme**. Il a également représenté la Direction de la Communication du Conseil de l'Europe à la réunion mensuelle du **groupe C-9** des hauts responsables de la communication d'un certain nombre d'organisations internationales travaillant sur les droits de l'homme, ainsi que la réalisation de travaux préparatoires sur la prochaine réunion CM-DH et le 20e anniversaire de la Convention de Budapest.

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

La Chargée d'affaires a assuré son rôle de liaison entre les organisations basées à Genève et les différentes entités administratives majeures du Conseil de l'Europe.

Elle a facilité la participation du Représentant spécial de la Secrétaire générale pour les migrations et les réfugiés à la 72^e session du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire du HCR, à la 33^e session du Comité de l'ONU sur la Protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW) et a organisé ses rencontres bilatérales avec l'Assistante au Haut-Commissaire du HCR pour la Protection, Mme Gillian Triggs, et la Directrice générale de l'ONU Genève (UNOG), Mme Tatiana Valovaya (4-7 octobre).

Elle a également facilité la participation en ligne du SRSG à la réunion des Hauts fonctionnaires du HCR (15-17 décembre).

Par ailleurs, elle a participé en ligne à/au :

- la réunion d'information de la révision périodique universelle (UPR) (11 octobre),
- le Forum Social (11-12 octobre) qui s'est penché sur les conséquences de la pandémie sur les droits de l'homme,
- Dialogue International sur les Migrations de l'IOM (14-15 octobre), représentant le SRSGMR dans trois tables rondes,
- une réunion préparatoire sur le plan de management de l'OHCHR (28 octobre).
- la Semaine de la Paix de Genève (2-5 novembre),
- une réunion préparatoire de l'UNOG avec Mme Amina J. Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies (29 novembre),
- la réunion annuelle des points focaux des mécanismes régionaux des droits de l'homme (RHRMs), organisée par le OHCHR où elle a représenté la DGI, l'ECRI et l'ECtHR (2 décembre),
- la Session Organisationnelle du HRC pour le 16^e cycle (2022) (6 décembre),
- la réunion « Strategic Directions » du HCR (9 décembre).

Elle informé les services concernés des résultats/conclusions de ces réunions.

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE et d'autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne

Participation à des rencontres du Conseil permanent de l'OSCE

- Conseil permanent de l'OSCE, allocution du Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et du Groupe de contact trilatéral, l'Ambassadeur Mikko Kinnunen, ainsi qu'un rapport de l'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Halit Çevik, (7 octobre).
- Conseil permanent de l'OSCE, *Review of Current Issues*, (11 octobre).
- Conseil permanent de l'OSCE, la présentation par le Secrétaire général de l'OSCE de la proposition de budget unifié pour 2022 et le rapport du représentant de l'OSCE à la Commission mixte russo-lettonne sur les retraités militaires, (21 octobre).
- Conseil permanent spécial de l'OSCE (25 octobre), décision sur le thème et les dates du Séminaire sur la dimension humaine 2021 et décision sur l'ordre du jour, le calendrier et les autres modalités d'organisation du Séminaire sur la dimension humaine 2021.
- Conseil permanent de l'OSCE, rapport de l'observateur en chef de la mission d'observation de l'OSCE aux points de contrôle russes de Gukovo et de Donetsk pour la période du 17 août au 30 septembre 2021 et rapport du coordinateur de projet en Ukraine, (28 octobre).
- Conseil permanent de l'OSCE, rapport du Haut-Commissaire pour les minorités nationales et rapport du Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, (4 novembre).
- Conseil permanent de l'OSCE, allocution des coprésidents des Discussions Internationales de Genève, (11 novembre).
- Conseil permanent de l'OSCE, allocution des coprésidents du Groupe de Minsk, allocution du Représentant personnel du Président en exercice sur le conflit traité par la Conférence de Minsk de l'OSCE et rapport du Chef du Groupe de planification de haut niveau, (18 novembre).
- Conseil permanent de l'OSCE, rapport régulier du représentant de l'OSCE pour la liberté des médias et rapport du représentant spécial et coordinateur de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, (25 novembre).
- Conseil permanent spécial de l'OSCE sur la transmission des projets de documents au Conseil ministériel, (30 novembre).
- Conseil permanent de l'OSCE, rapport du chef de la mission de l'OSCE en Moldavie, l'ambassadeur Claus Neukirch et allocution du représentant personnel du président de l'OSCE sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, (9 décembre).
- Conseil permanent de l'OSCE, allocution du président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Peter Maurer, et rapport du directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, (16 décembre).

Participation dans des comités d'experts et à des conférences

- Réunion préparatoire en ligne sur les travaux de la CND et de la CCPCJ, (4 octobre).
- Semaine du savoir de l'ONUDC, Traite des êtres humains et trafic de migrants, (4-8 octobre).
- Réunion préparatoire logistique de l'OSCE pour le MC Stockholm (5 octobre).
- OSC PrepComm concernant le groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE (7 octobre).
- Forum des droits fondamentaux 2021 UE FRA (11-12 octobre).
- Groupe de travail de l'ONUDC sur la traite des personnes (12-13 octobre).
- Conférence méditerranéenne de l'OSCE 2021 (12-13 octobre).
- 30e anniversaire du BIDDH, à Varsovie, en ligne (14-15 octobre).
- 34e réunion du Groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE (15 octobre).
- Conférence de Vienne sur la migration 2021 (19-20 octobre).
- Réunion 2021 de mise en œuvre de la dimension économique et environnementale de l'OSCE (EEDIM) (18-19 octobre).
- Deuxième PrepComm de l'OSCE concernant le groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE (21 octobre).
- Le 4e Dialogue de Vienne sur la sécurité énergétique (22 octobre).
- 15e anniversaire des recommandations du HCMN sur le maintien de l'ordre (5 novembre).
- Examen et évaluation de la sécurité du bureau de Vienne par le Conseil de l'Europe par M. Arman Darbinyan, chef adjoint de la division Sûreté et sécurité (5 novembre).
- Réunion annuelle de l'OSCE des chefs des départements de coopération en matière de sécurité sur les activités liées à la police 2021 (8-9 novembre).
- L'Ambassadeur Rudolf Lennkh a participé aux réunions des Chefs de Bureaux et des Chefs de Bureaux de liaison à Strasbourg (16-18 novembre).
- Séminaire Dimension Humaine (16-17 novembre).
- Initiative du Pacte de Paris, 15e réunion du groupe consultatif politique (16-17 novembre).
- Réunion des coordonnateurs et rapporteurs nationaux de lutte contre le trafic humain ou ses mécanismes équivalents à Strasbourg et en ligne (15-16 novembre).
- Lancement de la Stratégie sur les drogues synthétiques de l'ONUDC 2021-2025 (19 novembre).
- ONUDI, 19e Conférence générale (29 novembre au 3 décembre).
- 28e Conseil ministériel de l'OSCE à Stockholm (2-3 décembre).
- Visite à Vienne de la commissaire aux droits de l'homme, Mme Dunja Mijatovic, événement de lancement de l'Annuaire européen des droits de l'homme et réunions avec l'OSCE, le gouvernement autrichien et des ONG (13 au 17 décembre).
- L'ONUDC a reconvoqué la 64ème session de la CND (9 et 10 décembre).
- OSCE, Journée internationale des migrants 2021 (17 décembre).
- OSCE-UNHCR *Combating Intolerance and Discrimination against Migrants and Refugees* (17 décembre).
- Journée de la langue arabe de l'ONU (20 décembre).

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec l'OSCE/BIDDH

Le chef du Bureau et les experts du CdE ont participé à deux événements clés organisés au quatrième trimestre 2021 par le BIDDH, à savoir l'événement du 30e anniversaire du BIDDH « Trois décennies et prêts pour l'avenir. Démocratie, droits de l'homme et sécurité » et le séminaire de la dimension humaine de l'OSCE sur la prévention et la lutte contre la violence envers les femmes et les filles. Ce second événement, organisé pour la première fois depuis 2017, a notamment permis une large présentation des travaux du Conseil de l'Europe en matière de prévention de la violence à l'égard des femmes, avec la présidente du GREVIO, Mme Iris Luarasi présentant les dernières tendances en matière d'efforts de prévention.

Le chef du Bureau a maintenu des relations de travail étroites avec les experts du BIDDH, en suivant les événements et les activités planifiés par le BIDDH, ce qui a mené à l'invitation d'experts du Conseil de l'Europe à participer à ces événements en tant que panélistes et présentateurs, notamment dans le webinaire de présentation du Document de référence 2021 du BIDDH sur la peine de mort dans l'espace de l'OSCE et la table ronde du BIDDH sur l'État de droit en Pologne « Rôle des cours et des institutions internationales » avec une réunion préparatoire spéciale sur les activités de la CEDH.

Dans le cadre de l'évaluation de la Commission de Venise par la Division de l'évaluation de la Direction du contrôle interne, des experts du Conseil de l'Europe ont visité Varsovie, avec l'appui du bureau de liaison. L'un des points principaux de la mission était de rencontrer les experts du BIDDH pour discuter des détails de la coopération entre la Commission de Venise et le BIDDH en présentant les avis et lignes directrices convergents.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties (CdD)

Le Bureau a suivi de près les activités du Secrétariat permanent de la CdD, en particulier la contribution de la Communauté à : (i) le Sommet pour la Démocratie organisé par les États-Unis, où la CdD a pris une part active dans la préparation et en marge du Sommet et (ii) la 9ème édition du Dialogue de Varsovie pour la Démocratie consacré à la « Résilience de la démocratie à l'époque du COVID-19 » (le Chef du Bureau a participé à cet événement).

Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex

Le Bureau, en coopération avec le Bureau du RSSG sur les migrations et les réfugiés, a organisé en novembre une visite d'étude à Strasbourg pour le responsable des droits fondamentaux de Frontex, M. Jonas Grimheden, avec également sept moniteurs. Les moniteurs de Frontex ont rencontré, entre autres, les secrétariats du CPT et du GRETA, des conseillers du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme, des juristes de la CEDH et du Département de l'exécution des arrêts. La coopération relative à la formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) a également été discutée.

Nonobstant la visite de Strasbourg, dont un suivi est déjà prévu, les relations de travail avec l'équipe du responsable des droits fondamentaux deviennent de plus en plus régulières. Outre

les contacts entretenus par le bureau de Varsovie, le responsable des droits fondamentaux a rencontré une délégation de l'APCE en visite à Varsovie, en rapport avec la situation à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, et a présenté un exposé lors d'une réunion du comité de l'AP chargé des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Bakou

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 7 personnes ; total : 12 personnes.

Le Bureau met en œuvre cinq projets : trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG) », un programme conjoint UE/CdE spécifique au pays et un projet financé par une contribution volontaire de la Suède.

État de mise en œuvre des projets

1. Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGGII « Renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en Azerbaïdjan » : i) l'équipe de projet a permis aux autorités judiciaires azerbaïdjanaises de se familiariser avec la CEPEJ STAT (la base de données dynamique des systèmes judiciaires européens) et a donné l'occasion aux acteurs nationaux de discuter du système actuel et des besoins en matière de données pour mettre en œuvre la base de données judiciaire publique nationale lors d'une table ronde et d'un atelier auxquels ont participé au total 46 personnes issues des organes administratifs et judiciaires concernés. ii) grâce aux quatre sessions de formation dispensées en ligne sur la gestion des tribunaux, 130 présidents de tribunaux, juges et personnels des tribunaux de Bakou et des régions d'Azerbaïdjan ont approfondi leurs connaissances sur la gestion du temps judiciaire et la mesure de la qualité de la justice.

2. Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGGII « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le recouvrement des avoirs en Azerbaïdjan » : i) la capacité des entités déclarantes à identifier les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT) et à appliquer des mesures d'atténuation pertinentes en ce qui concerne les actifs virtuels et les fournisseurs de services d'actifs virtuels a été renforcée. ii) des représentants des autorités étatiques, participant au processus d'évaluation nationale des risques, et du secteur des organisations à but non lucratif ont appris à identifier, évaluer et atténuer les menaces de BC/FT et les vulnérabilités inhérentes associées à ces phénomènes. iii) des juges en formation et d'autres en fonction ont amélioré leur compréhension et leurs compétences en matière de traitement judiciaire et de jugement des affaires de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

3. Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGGII « Sensibilisation à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Azerbaïdjan » : i) la deuxième version de l'analyse des lacunes du cadre politique et législatif du pays et un rapport préparatoire d'une méthode de jumelage dans le domaine de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique ont été élaborés. ii) grâce à une série de webinaires, le projet a permis de sensibiliser une soixantaine de représentants des autorités de l'État et de la société civile, des travailleurs sociaux et des journalistes à la Convention d'Istanbul (la CI). Les webinaires ont bénéficié d'une large couverture médiatique. iii) plusieurs publications ont été traduites en azerbaïdjanais et présentées sur le site web du Bureau de Bakou, où une section consacrée à la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été créée. Le nombre de visites sur le site web du Bureau a triplé au cours de la période considérée, la page la plus visitée étant celle proposant une explication de la CI en azerbaïdjanais.

4. Programme conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan 2 » (« SPERA-2 ») : i) le personnel médical et non médical des prisons pilotes a renforcé ses capacités en matière de soins de santé mentale des détenus. ii) en ce qui concerne le volet du projet consacré à la réadaptation et à la réinsertion des ex-délinquants, mis en œuvre par des ONG grâce au programme de subventions du projet, 16 anciens détenus ont monté des petites entreprises familiales (pisciculture, apiculture, atelier de réparation de voitures, etc.), 122 ont suivi une formation professionnelle qui a permis à 11 d'entre eux de trouver un emploi, 342 personnes remises en liberté ont reçu une aide juridique et 398 personnes ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Le projet a pris fin le 31 octobre 2021.

5. Contribution volontaire de la Suède au projet « Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et la liberté des médias en Azerbaïdjan » : i) des candidats à la fonction de juge, des juges et des procureurs (quelque 80 participants au total) ont bénéficié d'une formation sur les normes de la CEDH en matière de liberté d'expression. Une quarantaine d'avocats ont suivi une formation en ligne sur l'égalité de genre et la liberté des médias. ii) quinze représentants des médias locaux en ligne et hors ligne ont amélioré leurs compétences en matière de couverture des conflits grâce à une formation basée sur le manuel sur le journalisme de guerre, élaboré dans le cadre du projet. iii) une évaluation de la législation nationale relative à la protection des données a été réalisée au regard de la Convention 108+ du Conseil de l'Europe et des instruments de l'UE dans ce domaine, et des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer la législation nationale et sa mise en œuvre conformément aux instruments susmentionnés.

Autres activités pertinentes

- Le 12 octobre, le chef du Bureau a ouvert une série de webinaires sur la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- Le 19 octobre, le chef du Bureau a inauguré la session de formation sur les normes du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et de violence domestique pour les candidats à la fonction de juge.
- Le 3 novembre, le chef du Bureau a pris la parole lors de l'événement de clôture du Camp local de jeunes pour la paix, un projet de suivi de l'édition 2021 de la « Semaine des jeunes pour la paix », mis en œuvre par le pôle éducatif de Bakou et financé par le Conseil de l'Europe.
- Le 10 décembre, le Bureau a organisé un webinaire (qui a consisté en des présentations suivies d'un échange en direct) avec la participation d'un juge de la Cour européenne des droits de l'homme au titre de Azerbaïdjan et d'un juriste principal de la Cour à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.
- Le 14 décembre, le chef du Bureau a ouvert la table ronde consacrée à la présentation de la CEPEJ STAT - la base de données dynamique des systèmes judiciaires européens.
- Le 15 décembre, le chef du Bureau a assuré l'ouverture de l'atelier sur l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés aux personnes morales et constructions juridiques.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

Les 27-28 octobre, la délégation conduite par M. C. Giakoumopoulos, directeur général des Droits de l'Homme et de l'État de Droit, s'est rendue à Bakou et a rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères, de l'administration présidentielle, du ministère de la Justice, de la Cour suprême, du Bureau du Procureur général et du Barreau.

Les 1-2 novembre, Mme Verena Taylor, directrice de l'ODGP, s'est rendue à Bakou et s'est entretenue avec des représentants du ministère du Travail et de la Protection sociale, du ministère des Affaires étrangères, de l'Institution du médiateur, du ministère de la Culture, du Bureau du Procureur général, et d'autres encore.

Belgrade

Rapport trimestriel, octobre-décembre 2021

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 26 personnes ; équipe chargée de la coordination de la Facilité horizontale : 1 personne ; total : 34 personnes.

Le Bureau met actuellement en œuvre 12 projets (régionaux et propres au pays) dont 11 sont co-financés par l'UE (neuf dans le cadre de la Phase II de la Facilité horizontale « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales »), ROMACTED, et un projet financé par des contributions volontaires du ministère suédois des Affaires étrangères/SIDA dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous – Serbie » : des ouvrages uniques destinés aux parents désireux de préparer leurs enfants à devenir des citoyens actifs ont été présentés en octobre. Ils guident le lecteur à travers des modèles de parentalité, cadres de la vie quotidienne et différentes situations où la démocratie peut s'exercer. La rédaction du guide officiel pour la mise en œuvre du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie dans les programmes scolaires est terminée. Le manuel original et sans pareil, qui présente des exemples de bonnes pratiques concernant le développement d'une culture de la démocratie dans un environnement en ligne a été publié. Les formations en ligne relatives à la mise en œuvre des compétences pour une culture de la démocratie ont été intégrées au portail web de l'Institut de l'éducation. La 5^e réunion du comité directeur s'est tenue en octobre. Deux établissements scolaires ont organisé des Journées de l'école démocratique qui ont rassemblé au moins 500 personnes.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir la diversité et l'égalité en Serbie » : l'équipe de projet a fourni une assistance technique et un soutien au ministère des Droits de l'homme et des minorités et du Dialogue social, dans le cadre de la préparation du commentaire de la loi relative aux conseils nationaux des minorités nationales (en cours). De même, elle apporte son aide au ministère pour l'élaboration du nouveau Plan d'action en faveur des minorités nationales en Serbie, qui prend en compte les conclusions et recommandations de l'analyse d'impact des politiques publiques sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la réalisation des droits des minorités nationales, préparée précédemment par le Conseil de l'Europe. La traduction des Lignes directrices relatives au fonctionnement des conseils nationaux des minorités nationales dans 12 langues minoritaires officiellement en usage en Serbie (plus le romani) a également été finalisée.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévenir et combattre la traite des êtres humains en Serbie » : avec l'appui de l'équipe de projet, des formations consacrées aux indicateurs révisés servant à l'identification préliminaire des élèves qui risquent d'être victimes de la traite ont été organisées à l'intention des conseillers d'éducation ; d'autres portant sur la détection des cas de traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail ont également été mises en place à l'intention des inspecteurs du travail et des

principaux acteurs de la lutte contre la traite. Le nouveau module de formation HELP sur la prévention de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail a été présenté à plus de 100 personnes originaires de Serbie, de Macédoine du Nord et de Bosnie-Herzégovine. Le comité directeur a tenu sa 5^e réunion le 8 décembre 2021.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées » : avec l'appui du projet, la nouvelle stratégie pénitentiaire pour 2021-2027 et le plan d'action qui l'accompagne ont été finalisés et soumis pour traitement ultérieur par les autorités compétentes. Les équipes spéciales du ministère de l'Intérieur chargées d'améliorer le régime de garde à vue et les pratiques d'interrogatoire des policiers ont continué d'être soutenues. La révision des questionnaires utilisés par le mécanisme national de prévention pour effectuer des visites dans tous les lieux de détention a été achevée. Une étude de faisabilité visant à évaluer la stratégie de santé mentale a été présentée aux acteurs concernés et des commentaires sur les modifications à apporter à la loi relative à la santé mentale ont été soumis aux autorités dans le cadre du processus de débat public. Les organisations de la société civile (OSC) ont bénéficié d'une assistance dans la promotion et la mise en œuvre d'un programme de mentorat révisé pour les anciens délinquants.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités des services pénitentiaires en matière de lutte contre la radicalisation dans les établissements pénitentiaires des Balkans occidentaux » : les équipes pénitentiaires multidisciplinaires de la prison du comté de Belgrade et du centre de détention spécial « Zabela » de Pozarevac ont terminé avec succès la mise à l'essai des instruments et programmes spécifiques aux détenus violents et extrémistes, à savoir les outils de détection et d'analyse des risques et des besoins, auprès de la population carcérale ciblée. La phase pilote du programme de réinsertion individuelle destiné aux détenus violents et extrémistes est en cours. Les premiers résultats attestent de la fonctionnalité des instruments et de leur applicabilité dans le cadre du système pénitentiaire serbe. Les équipes pénitentiaires multidisciplinaires ont été soutenues dans le processus grâce aux sessions² de coaching en ligne conduites par un expert international.
- Facilité horizontale UE/CdE « Indépendance et responsabilité du pouvoir judiciaire » : quelque 75 porte-parole de tribunaux et de parquets ont amélioré leurs connaissances des médias numériques dans le cadre d'une série d'ateliers. Des activités de sensibilisation ont été organisées afin de diffuser des informations sur les possibilités de signaler au Conseil supérieur de la magistrature toute influence indue exercée sur les juges. Une analyse relative au nombre d'agents administratifs nécessaires au sein des parquets a été présentée au ministère de la Justice et au Conseil national des procureurs (CNP). Les membres des comités d'éthique du Conseil supérieur de la magistrature et du CNP ont amélioré leurs connaissances concernant les conseils de nature confidentielle en matière d'éthique. Deux publications ont été finalisées : « Lignes directrices pour un usage éthique des médias sociaux par les juges et les procureurs » et « Plein respect des décisions et du travail du pouvoir judiciaire par les agents publics et les fonctionnaires - normes internationales ».
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement des recours juridiques effectifs contre les violations des droits de l'homme en Serbie » : en octobre, une cinquantaine de juges, procureurs et conseillers de la Cour constitutionnelle ont amélioré leurs connaissances sur le droit à la jouissance paisible de ses biens, le fonctionnement de la Cour

² 2^e session de coaching en ligne (le 9 octobre 2021) et 3^e session de coaching en ligne (le 16 décembre 2021).

européenne des droits de l'homme et le développement de ses outils de partage des connaissances. L'évaluation des besoins techniques concernant la mise à jour des sites web de la Cour constitutionnelle et de l'agent du gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme a été menée à bien. L'analyse des effets de la loi relative à la protection du droit à un procès dans un délai raisonnable est en cours. Par ailleurs, une conférence sur la mise en œuvre effective de la CEDH et l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, tenue les 9 et 10 décembre, a réuni les plus hautes autorités judiciaires, des organes indépendants de défense des droits de l'homme et des experts du Conseil de l'Europe.

- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Serbie (JUFREX 2) » : la [mise en œuvre de deux cours en ligne](#) sur la « liberté d'expression » et la « protection et la sécurité des journalistes » pour les juges et les procureurs a commencé. Par ailleurs, une formation traditionnelle, en présentiel, sur la « [protection et la sécurité des journalistes](#) » a été organisée et a permis d'améliorer les connaissances des juges et procureurs dans ce domaine, contribuant ainsi à une meilleure protection des journalistes et à la création d'un environnement favorable à la liberté d'expression. Deux publications sont maintenant disponibles en langue serbe : « [Les autorités de régulation des médias et le pluralisme des médias](#) » et le « [Guide sur l'article 17 de la Convention européenne des droits de l'homme](#) ».
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Europe du Sud-Est (JUFREX 2) » : une [formation de formateurs sur la méthodologie pour la mise en œuvre des cours en ligne](#) sur la « liberté d'expression » et la « protection et la sécurité des journalistes », développés dans le cadre de JUFREX en coopération avec le programme HELP, a été organisée. [Le Bulletin n°3 sur les « Derniers développements de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de liberté d'expression »](#), qui constitue un outil unique de partage d'informations sur les nouvelles tendances et l'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, a été mis à la disposition des professionnels du droit et des médias des Balkans occidentaux et au-delà.
- Projet régional au titre de la Facilité horizontale UE/CdE « HELP dans les Balkans occidentaux » : quinze cours en ligne HELP (sur les critères d'admissibilité, la lutte contre la discrimination, l'asile, la bioéthique, une justice adaptée aux enfants, l'environnement et les droits de l'homme, les droits liés au travail) ont été adaptés à la législation nationale et lancés en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord et en Serbie dans le cadre de l'action régionale. La plateforme de formation en ligne HELP a touché 6 660 utilisateurs de la région, soit une augmentation de 9 % au cours de la période de référence.
- Programme conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales – phase 2 » : le cours d'apprentissage en ligne du Conseil de l'Europe sur la bonne gouvernance a été publié sur la plateforme de l'Académie nationale serbe d'administration publique (NAPA) ; une formation de formateurs sur le programme de formation au leadership a été menée à bien et des certificats de participation ont été délivrés, tandis qu'une assistance technique a été fournie au 15 collectivités locales sélectionnées dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs de soutien municipal en matière d'organisation. Plus de 200 inspecteurs locaux des secteurs de l'éducation et du bâtiment ont bénéficié de webinaires accrédités grâce au soutien du programme. Une méthodologie d'accréditation des coachs et des mentors et une méthodologie d'évaluation des compétences des formateurs ont été mises au

point. Un cadre juridique sur les compétences des employés des collectivités locales a été adopté.

- Programme conjoint régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) - phase 2 » : la conférence marquant le lancement officiel du programme a eu lieu le 2 novembre. À cette occasion, des protocoles de coopération ont été signés par la ministre des Droits de l'homme et des minorités et du Dialogue social, le chef du Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade et des représentants de 14 villes et communes partenaires. Conformément à la méthodologie ROMACTED, 15 animateurs ont démarré leurs interventions dans les collectivités locales partenaires, dont 13 sessions de formation avec des membres de la communauté rom sur la « planification stratégique participative locale » (130 personnes formées au total dont 59 femmes).
- Contribution volontaire (ministère suédois des Affaires étrangères) au projet « Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme en Serbie » : l'équipe de projet a fourni des conseils pour la mise au point d'indicateurs en matière de contrôles aux frontières fondés sur les risques, ainsi que d'indicateurs permettant de déceler les opérations et les personnes suspectes liées aux services d'actifs virtuels et de transfert de fonds. Par ailleurs, elle a dispensé une formation de formateurs en matière de conformité à l'intention des avocats, a fourni des conseils à l'Agence de prévention de la corruption en vue d'améliorer la coopération intersectorielle dans le cadre de la vérification des déclarations de patrimoine et a organisé des ateliers de sensibilisation sur les risques d'abus pour le secteur des organisations à but non lucratif en matière de financement du terrorisme.

Actions de suivi

- Le nouveau projet conjoint de soutien aux réformes judiciaires en Serbie sera lancé le 1^{er} janvier 2022. Il facilitera le processus de consolidation de l'État de droit en Serbie et y contribuera, en accordant une attention particulière au renforcement de l'indépendance et de la responsabilité du pouvoir judiciaire, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à une justice de qualité pour tous les citoyens. Le projet contribuera également à la réforme de la législation pertinente et au renforcement des capacités des instances judiciaires compétentes.
- La troisième réunion du comité directeur des bénéficiaires du programme conjoint de l'UE et du Conseil de l'Europe « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie » (phase II) en Serbie, qui se tiendra à Belgrade le 10 février, réunira des représentants des institutions bénéficiaires, du Conseil de l'Europe et de la délégation de l'Union européenne, afin d'examiner les progrès réalisés dans les domaines de la justice, de la lutte contre la criminalité économique, de la lutte contre la discrimination et de la protection des droits des groupes vulnérables.

Autres activités pertinentes

- Le 21 octobre, avec l'aide du Bureau de Belgrade, les rapporteurs de la Commission de Venise sur le projet de loi révisé sur le référendum et l'initiative populaire ont tenu des réunions en ligne avec des représentants du gouvernement, du parlement, de la société civile et de la Commission électorale de la République.
- Le 1^{er} décembre, en soutien de l'action de sensibilisation sur la violence à l'égard des femmes menée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la campagne internationale

« 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes », le chef du Bureau, Tobias Flessenkemper, a accordé une interview au journal et au portail nova.rs sur la coopération du Conseil de l'Europe en Serbie.

- Le 10 décembre, le ministère des Droits de l'homme et des minorités et du Dialogue social, l'équipe de pays des Nations Unies et la mission de l'OSCE en Serbie ont conjointement célébré la Journée des droits de l'homme.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- En raison de la pandémie de covid-19, aucune visite à haut niveau n'a eu lieu pendant la période considérée.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personne ; personnel affecté aux projets : 33 personnes ; total : 33,5 personnes

Le Bureau était chargé de la mise en œuvre de cinq projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité, avec un budget total de plus de 37 millions d'euros. Quatre projets sont cofinancés avec l'Union européenne (UE) et un autre est financé par des contributions volontaires (actuellement des contributions versées par le Canada, le Japon, la Hongrie, le Royaume-Uni et les États-Unis).

Compte tenu du contexte actuel de pandémie de covid-19, la plupart des activités des projets ont été menées en ligne ou de manière hybride, mais le Bureau a repris l'organisation en présentiel de quelques activités au titre des projets iPROCEEDS 2, CyberSud et CyberEst.

État de mise en œuvre des projets (octobre-décembre 2021)

Projet Octopus : l'universalité et la mise en œuvre de la Convention de Budapest ainsi que les avantages de son deuxième Protocole additionnel ont été mis en avant au travers de l'organisation de la [25e réunion plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité](#), de l'[Événement spécial à l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention de Budapest](#), de la [Conférence Octopus](#) et d'une série de webinaires régionaux pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'élaboration de procédures opérationnelles standard en matière de preuves électroniques en Afrique du Sud a été soutenue. L'[action de lutte contre la cybercriminalité liée à la covid-19 en Asie](#) a été renforcée avec l'organisation de deux tables rondes et la finalisation des travaux de recherche sur cette cybercriminalité. Par ailleurs, les capacités des représentants des services répressifs des pays des Caraïbes à lutter contre la cybercriminalité et à obtenir des preuves électroniques ont été consolidées dans le cadre d'une [formation conjointe](#) avec l'Agence de mise en œuvre de la Communauté des Caraïbes pour la criminalité et la sécurité (CARICOM IMPACS). Le [processus d'élaboration de la législation sur la cybercriminalité](#) à Nauru a été soutenu. Enfin, le fonctionnement de la plateforme de formation en ligne créée par le Bureau a été testé avec les représentants de l'Ukraine, de la Géorgie et de la Macédoine du Nord.

iPROCEEDS-2 : les capacités régionales de coopération au niveau international ont été renforcées grâce à la conduite d'une activité complexe qui s'est conclue par un [atelier régional](#) visant à élaborer des directives standard pour la rédaction et le traitement des demandes d'entraide judiciaire et le troisième cycle du [cours de formation judiciaire spécialisée en ligne sur la coopération internationale](#). Lors de sa [4e réunion, le comité directeur](#) du projet iPROCEEDS-2 a passé en revue les progrès enregistrés au cours de la période considérée et a confirmé une fois de plus la validité de l'action. Le partage d'informations entre les communautés de la cybersécurité et de la cybercriminalité a été renforcé en Albanie grâce à l'organisation d'une activité innovante intitulée « [Cyber Camp Albanie](#) ».

GLACY+ : les initiatives nationales d'harmonisation de la législation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques et de celle relative au cyberespace (protection des données) ont été soutenus à [Nauru](#), au Vanuatu et en Équateur. L'universalité et la mise en œuvre de la Convention de Budapest ont été promues au moyen des [webinaires organisés conjointement par le Projet Octopus et l'Action mondiale des Parlementaires à l'intention des décideurs politiques](#). Par ailleurs, les connaissances sur le deuxième Protocole additionnel à la Convention

de Budapest ont été renforcées grâce à la tenue de webinaires [mis en œuvre conjointement avec le Projet Octopus et l'Association internationale des procureurs](#) à l'intention des autorités de justice pénale et ceux destinés aux [acteurs de la société civile et du secteur privé dans la région d'Amérique latine organisés conjointement avec le Projet Octopus](#). Les bonnes pratiques et les normes internationales en matière de cybercriminalité, de preuves électroniques et de coopération internationale ont été promues grâce à l'organisation d'événements régionaux conjoints ([conférence régionale sur la cyberviolence et les preuves électroniques pour les pays de la région d'Amérique latine et Caraïbes, webinaire consacré à la lutte contre la désinformation](#)), de formations techniques ([utilisation des preuves électroniques](#) et [ateliers sur l'élaboration de stratégies de formation au Ghana, à Maurice et au Nigeria](#)) ainsi que de missions de conseils menées au [Ghana](#) et au [Panama](#). La communauté des formateurs judiciaires nationaux a été renforcée avec la mise en place d'une [nouvelle série d'ateliers thématiques entre praticiens](#) et grâce au [comité de pilotage du Réseau international des formateurs judiciaires](#).

CyberSud : des ateliers nationaux sur le mécanisme de signalement des faits de cybercriminalité ont été menés afin de soutenir l'élaboration d'une approche stratégique de lutte contre la cybercriminalité dans tous les pays prioritaires. La coopération internationale sur la cybercriminalité et les preuves électroniques dans la région a été renforcée grâce à l'organisation de la [réunion annuelle](#) du Réseau judiciaire CyberSud et à la participation des pays à celle du [Réseau de points de contact 24/7](#) et à l'[événement conjoint Conseil de l'Europe-Eurojust](#). Les connaissances et les compétences des magistrats ont été améliorées grâce à la tenue en [Tunisie](#) (en ligne) et en [Jordanie](#) (en présentiel) d'un cours de formation des formateurs sur la cybercriminalité. De plus, les nouveaux outils juridiques permettant de renforcer la coopération en matière de cybercriminalité et la divulgation de preuves électroniques offerts par le deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest ont été promus dans le cadre de deux ateliers régionaux. La tenue de la [septième réunion du comité directeur](#) du projet a été l'occasion d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver le plan de travail pour les mois à venir.

CyberEst : à la demande de l'UE, le projet CyberEst a procédé à une analyse plus approfondie de la loi géorgienne sur la sécurité de l'information et à l'élaboration de modifications afférentes à cette loi. [Des enquêtes d'opinion publique sur le signalement de la cybercriminalité et la sécurité en ligne](#), associant des entités gouvernementales et du secteur privé, ont été réalisées dans tous les pays de la région, excepté le Bélarus. Les capacités des procureurs et des services répressifs en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques ont été renforcées grâce à la conduite d'[activités de formation](#) faisant appel à du matériel récemment mis au point et à des [événements conjoints](#) organisés avec le projet TOPCOP (Partenariat opérationnel et de formation contre la criminalité organisée), financé par l'UE, et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). À la suite de la [réunion régionale sur les produits du crime en ligne](#), un nouveau cours de formation sur les enquêtes financières, les monnaies virtuelles et le Darknet a été élaboré et dispensé dans plusieurs pays. Enfin, la coopération internationale dans la région a été renforcée grâce aux événements de soutien organisés par le [réseau des points de contact 24/7](#), [Eurojust](#) et le [Conseil de l'Europe](#).

Actions de suivi

- Soutien aux activités du T-CY liées à l'ouverture à la signature du deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité ;
- Organisation d'un événement conjoint avec l'ambassade d'Italie s'adressant à la communauté diplomatique en Roumanie afin de procéder à un échange de vues sur les défis liés à la cybercriminalité et les nouvelles possibilités de coopération ;

- Organisation de la réunion annuelle de planification du C-PROC ;
- Publication du Guide pour la stratégie de formation des services de répression.

Autres activités pertinentes

- La Commission européenne a approuvé la prolongation de 24 mois, sans dépenses supplémentaires, du projet CyberSud et la prolongation de 18 mois du projet CyberEst avec un supplément d'un million d'euros.
- Le Congrès du Brésil a approuvé l'adhésion à la Convention de Budapest.
- Les Fidji et le Vanuatu ont été officiellement invités à adhérer à la Convention de Budapest.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 23 personnes ; total : 30 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre dix projets : deux dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), deux projets financés respectivement par des contributions volontaires des États-Unis et de la Suisse et six financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action national, comme décrit ci-dessous. Un projet a été clos le 30 novembre 2021, et deux autres ont pris fin le 31 décembre 2021.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Contribution volontaire des États-Unis d'Amérique (Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs) au projet « Action contre la corruption en République de Moldova » : une révision du règlement relatif aux compétences et au fonctionnement de l'Inspection judiciaire a été examinée avec les autorités nationales et un atelier sur la gestion des affaires disciplinaires a été organisé à l'intention des représentants du Conseil supérieur de la magistrature. Un cours HELP sur l'éthique a été intégré au programme de formation initiale des juges et des procureurs de l'Institut national de la justice. Les résultats et les réalisations du projet ont été passés en revue lors de la réunion finale du comité directeur et de l'événement de clôture.
- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Éducation à la démocratie en République de Moldova » : quelque 22 travailleurs de jeunesse ont été formés à l'application du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD) du Conseil de l'Europe dans l'éducation non formelle. Les participants ont examiné le rôle et les responsabilités des travailleurs de jeunesse et des enseignants d'éducation civique dans le développement des compétences des écoliers en tant que citoyens actifs et engagés. Cet événement a permis aux travailleurs de jeunesse de se familiariser pour la première fois avec les approches et les principes du CRCCD.
- Contribution volontaire des Pays-Bas au projet « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova » : l'événement de lancement et la première réunion du comité directeur du projet ont eu lieu en novembre 2021. Une série de trois ateliers sur l'égalité et la non-discrimination a été organisée à l'intention de 99 policiers dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'homme en décembre 2021, tandis que dix réunions tenues en ligne avec les principales parties prenantes nationales ont facilité la coordination des activités du projet.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la justice à rendre la justice conformément aux normes européennes, notamment pour lutter contre la discrimination en République de Moldova » : les capacités de 59 juges, procureurs et personnel judiciaire ont été renforcées grâce aux activités liées à la non-discrimination, organisées conjointement avec l'Institut national de la justice (INJ). En outre, 23 formateurs de l'INJ ont amélioré leurs connaissances et compétences grâce à une formation de formateurs consacrée à la lutte contre la discrimination et à l'éducation inclusive.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien au renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en République de Moldova » : en s'appuyant sur le concept de la base de données JUSTAT, un instrument de consultation et d'analyse des statistiques judiciaires basées sur CEPEJ-STAT, l'équipe de projet a établi les termes de référence spécifiques de cet outil à mettre au point en République de Moldova. Ces derniers serviront de « cahier des charges » pour l'acquisition de logiciels et de matériel informatique ainsi que pour le développement de la base de données proprement dite.
- Plan d'action « Renforcement du respect des droits de l'homme dans le système de justice pénale en République de Moldova » : les résultats des travaux de recherche sur l'application des sanctions pénales en République de Moldova ont été communiqués aux acteurs de la justice pénale concernés. Quelque 15 policiers sont devenus formateurs nationaux en matière de garanties fondamentales contre la torture et les mauvais traitements dans les lieux de détention. Au cours de sept sessions de formation, 312 représentants de la justice pénale ont amélioré leurs connaissances et compétences dans le domaine du droit à la liberté et à la sûreté. Par ailleurs, 300 exemplaires du rapport sur le respect des droits de l'homme et des libertés en République de Moldova en 2020, élaboré par le médiateur, ont été distribués.
- Plan d'action « Renforcement des réformes des systèmes pénitentiaire et de probation, de la fourniture de soins de santé et du traitement des patients dans les institutions fermées en République de Moldova » : deux cycles de consultations sur la mise à l'essai d'un outil d'évaluation des risques et des besoins dans les prisons et dans le cadre de la probation ainsi que l'atelier final sur la mise en œuvre de la gestion révisée des tâches dans trois prisons pilotes ont été menés à bien. L'équipe de projet a également constitué plusieurs nouveaux groupes de travail pour l'élaboration de mesures et de procédures opérationnelles standard pour les prisons, d'un module de formation spécialisée à l'intention du personnel pénitentiaire travaillant auprès des jeunes délinquants, et d'un programme de formation initiale pour les conseillers de probation. Le dernier module des cours de perfectionnement professionnel a été dispensé à 35 membres du personnel pénitentiaire.
- Plan d'action « Promouvoir les normes européennes dans la réglementation audiovisuelle de la République de Moldova » : l'équipe de projet a lancé la première plateforme numérique multimédia dédiée aux enfants en République de Moldova (Zuper.md), conjointement avec le radiodiffuseur public, qui a également été doté d'une stratégie de communication externe. Trois courts métrages documentaires de qualité sur les droits de l'homme ont été réalisés avec le service documentaire du radiodiffuseur public. Par ailleurs, une conférence nationale multipartite sur la situation en matière d'accès des médias à l'information dans le pays a permis aux acteurs impliqués dans ce domaine d'approfondir leurs connaissances.
- Plan d'action « Amélioration des pratiques électorales en République de Moldova, phase II » : des méthodes de vote alternatives, une analyse exhaustive des missions internationales d'observation électorale et des recommandations de la Commission de Venise ainsi qu'une analyse du cadre juridique en vigueur en matière de règlement des litiges électoraux ont été présentées lors d'événements publics qui ont eu lieu en octobre 2021. Des conférences post-électorales ont été organisées après les élections législatives anticipées de juillet 2021 et les élections de septembre 2021 à l'Assemblée du peuple de Gagaouzie. Dans

le cadre du projet, le centre de formation a également été doté de matériel en vue de la préparation des futurs organes de gestion des élections. Une bibliothèque numérique nouvellement créée a facilité l'accès aux connaissances en matière électorale, notamment pour le public.

- Plan d'action « Lutte contre la violence à l'égard des enfants en République de Moldova » : les directives sur la mise en œuvre du mécanisme interorganisations local ont été approuvées par un arrêté interministériel. Le projet a permis de mieux faire connaître aux membres du parlement et du gouvernement les droits des enfants dans l'environnement numérique, et de travailler avec 57 psychologues scolaires et enseignants sur ce sujet. Quelque 120 entraîneurs et dirigeants sportifs ont été sensibilisés aux risques d'abus sexuels sur des enfants et aux mesures de prévention dans ce domaine. Les connaissances et les capacités de 40 juges, procureurs et policiers en matière d'enquêtes relatives à l'exploitation et aux abus sexuels d'enfants en ligne ont été renforcées.

Action de suivi

- Les prochaines phases des Plans d'action « Lutte contre la violence à l'égard des enfants en République de Moldova » et « Promouvoir les normes européennes dans la réglementation audiovisuelle de la République de Moldova » ont été approuvées en décembre 2021. En outre, un nouveau projet visant à soutenir la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en République de Moldova a été avalisé. Les trois projets seront opérationnels à compter de janvier 2022.

Autres activités pertinentes

- Lors de sa session de décembre tenue en ligne, la Commission de Venise a préparé et adopté l'Avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale des Droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur certaines mesures relatives à la sélection des candidats à des postes administratifs dans les organes d'auto-administration des juges et des procureurs et la modification de certains actes normatifs, l'Avis sur les amendements du 24 août 2021 à la loi sur le ministère public et le Mémoire amicus curiae pour la Cour constitutionnelle sur les implications constitutionnelles de la ratification de la Convention d'Istanbul. Le Bureau a facilité l'organisation de réunions avec les parties prenantes nationales et la société civile sur les avis relatifs au système judiciaire.
- Plus d'une centaine d'enfants âgés de sept à dix ans et originaires de différentes régions de la République de Moldova, ont participé avec leurs parents à six ateliers visant à faire mieux comprendre et accepter la diversité. Par ailleurs, le projet « [Tous différents, tous égaux](#) » a aidé les enfants à préparer des messages audios portant sur les thèmes des ateliers, qui ont ensuite donné lieu à une série de 20 podcasts publiés sur le site Zuper.md de « Teleradio-Moldova ». Les bénéficiaires ont également diffusé leurs messages lors de l'événement final organisé en décembre 2021.
- Une vidéo de cinq minutes présentant les témoignages des bénéficiaires finaux du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova (un médecin travaillant dans un établissement pénitentiaire, un cinéaste et un éducateur de jardin d'enfants) a été diffusée à la fin du mois de décembre 2021. Les bénéficiaires ont exposé les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises grâce au soutien du Conseil de l'Europe et les changements de mentalité et d'attitude qu'elles ont entraînés aussi bien pour eux que pour d'autres.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- La directrice de l'ODGP, Verena Taylor, s'est rendue dans le pays du 1^e au 4 octobre 2021 et a rencontré des responsables du gouvernement et du parlement ainsi que des partenaires internationaux afin de discuter de la coopération dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la République de Moldova pour 2021-2024.
- Les corapporteurs de l'APCE pour le suivi de la République de Moldova se sont rendus à Chisinau et Tiraspol du 13 au 15 octobre 2021 pour effectuer une visite d'évaluation de la situation à l'issue de laquelle ils ont publié une déclaration.
- Les membres du Groupe de travail de haut niveau sur la justice et le président de la Commission de Venise se sont rendus à Chisinau du 19 au 21 octobre pour discuter de la réforme de la justice.
- Du 21 au 23 novembre 2021, la Secrétaire Générale a effectué sa première visite officielle en République de Moldova, où elle a rencontré les dirigeants du pays ainsi que la société civile et produit des communiqués de presse conjoints avec la Présidente du pays.

Kiev

Situation du Bureau

- Équipe principale : 11 personnes ; personnel affecté aux projets : 50 personnes ; total : 61 personnes.
- Le Bureau a mis en œuvre 19 projets, dont 14 financés par des contributions volontaires, un dans le cadre du PGG UE/CdE, trois dans le cadre des projets conjoints UE/CdE et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projet et programmes

- ***Projet du Plan d'action du CdE « Soutenir les institutions dans la lutte contre les mauvais traitements en Ukraine »*** : l'équipe de projet a mené à bien l'évaluation des besoins en matière d'accords de coopération et de coordination avec le Bureau national d'investigation (SBI) et a achevé une enquête sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de ce dernier. Un réseau de points de contact pour les questions de genre couvrant l'ensemble des services territoriaux a été établi et a ensuite bénéficié d'une formation sur l'interdiction de la discrimination. Par ailleurs, une équipe de 11 formateurs en droits de l'homme du SBI a été créée. En décembre, une visite de travail au siège du Conseil de l'Europe a été organisée à l'intention des responsables du Bureau national d'investigation afin de discuter de la poursuite de la coopération. Par ailleurs, l'équipe de projet a présenté une étude concernant « les enquêtes sur les allégations de mauvais traitements contraires à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme en Ukraine », a organisé un séminaire sur « l'inspection des scènes de crime et les garanties respectives de la Convention européenne des droits de l'homme » à l'intention de 80 participants, a apporté son soutien à la « Conférence sur les innovations en matière de justice pénale » ainsi qu'au Bureau du procureur général dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de lutte contre la torture et du plan d'action qui l'accompagne.
- ***Projet du Plan d'action du CdE « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine »*** : l'équipe de projet a mené à bien la mise en œuvre de deux subventions visant à mieux faire connaître la Convention d'Istanbul (CI). L'ONG La Strada-Ukraine a organisé des activités de sensibilisation dans tout le pays, tandis que l'ONG « Faith, Hope, Love » a concentré ses efforts sur la région d'Odessa. Différents documents ont été traduits et diffusés dans le cadre du projet : l'avis de la Commission de Venise concernant la compatibilité de la CI avec le cadre juridique arménien, la recommandation générale n° 1 du GREVIO, ainsi que la brochure « Vers un agenda politique ambitieux du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre ». Dans le cadre de la campagne « 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes », le Conseil de l'Europe a apporté son soutien à l'organisation d'une réunion d'information du ministère ukrainien de la Politique sociale et a publié une déclaration commune avec la délégation de l'UE en Ukraine et l'EUAM portant sur la campagne susmentionnée. Vingt-deux ambassades et deux organisations internationales se sont jointes à cette déclaration.
- ***Projet du Plan d'action du CdE « Combattre la violence à l'égard des enfants en Ukraine »*** : l'équipe de projet a élaboré des [recommandations méthodologiques sur le suivi du droit des enfants à la protection contre la violence et les abus](#), afin de fournir aux acteurs nationaux un cadre pour une approche unifiée de la conduite des visites de suivi et de l'établissement des rapports. À la demande du Bureau du procureur général, elle a

réalisé une évaluation et des analyses du projet de normes pour la mise en œuvre des principes énoncés dans les Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants. Le cours HELP sur le droit de la famille et les droits de l'homme a été adapté au contexte ukrainien et lancé le 11 octobre. Par ailleurs, l'équipe de projet a organisé un atelier sur la Convention de Lanzarote à l'intention des organisations de la société civile ainsi qu'une formation sur les infractions liées à la violence sexuelle à l'égard des enfants pour une vingtaine de procureurs pour mineurs. La conférence finale du projet réunissant les acteurs concernés s'est tenue le 30 novembre.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Renforcer la décentralisation et la réforme de l'administration publique en Ukraine » :** l'équipe de projet a élaboré l'avis CEGG/LEX(2021)2 relatif au projet de loi révisé sur la ville de Kiev – capitale de l'Ukraine, et a donné des conseils stratégiques sur la personnalité juridique au niveau local. En partenariat avec le ministère du Développement des communautés et des territoires, elle a formulé les recommandations méthodologiques concernant les règles et procédures relatives au « starosta », a mené à bien le cycle annuel du concours national sur les bonnes pratiques des collectivités locales et a récompensé 28 collectivités locales pour leurs innovations mises en œuvre entre 2019 et 2021, a organisé le concours national de la couverture médiatique de la réforme de l'autonomie locale et a demandé la réalisation du sondage d'opinion annuel sur la décentralisation. Conjointement avec l'Agence nationale de la fonction publique, elle a soutenu le concours des bonnes pratiques en matière de système de formation professionnelle des autorités publiques. De plus, elle a organisé le 6^e forum de l'autonomie locale (11-12 novembre), qui a réuni plus de 750 participants (en ligne). L'équipe de projet a également proposé une plateforme de discussion sur le développement de la gouvernance métropolitaine dans la sous-région de Lviv et a présenté les résultats de l'enquête menée dans 15 municipalités par le biais de 2 000 entretiens en face à face, afin de recueillir les points de vue de la population à cet égard.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine » :** l'équipe de projet a aidé 10 collectivités locales de sept régions à revoir les processus d'élaboration des politiques de jeunesse au niveau local s'appuyant sur des données probantes et les besoins des jeunes. Neuf centres de jeunesse partenaires locaux, quatre régionaux et un national, répartis dans 12 régions du pays, ont passé en revue leurs approches pour s'assurer que leurs stratégies répondent aux besoins des jeunes et sont conformes aux normes du Conseil de l'Europe. À travers la mise en œuvre de projets locaux, les jeunes ont ainsi pu exercer leur participation et leur engagement civique. L'équipe de projet a mis au point une procédure visant à associer les OSC aux processus d'organisation des programmes éducatifs liés au travail de jeunesse. Le Guide de la Recommandation CM/Rec(2017)4 relative au travail de jeunesse et la publication « La couverture ne fait pas le livre ! Le Guide de l'Organisateur de la Bibliothèque vivante » ont été traduits en ukrainien.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine – Phase II » :** dans le cadre de trois ateliers thématiques, la Commission électorale centrale a amélioré ses connaissances relatives à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et les discours de haine pendant les élections et 73 membres des commissions territoriales (CET) ont été formés à l'application de quotas de genre lors des scrutins locaux. Un cours de formation en ligne sur l'observation électorale a été réalisé. La boîte à outils sur le renforcement de la participation politique des jeunes femmes appartenant à des groupes défavorisés a été

testée à Poltava. Par ailleurs, l'équipe de projet a mené à bien les réalisations suivantes : une étude sur les pratiques de gestion décentralisée des élections, un recueil de 10 documents du Conseil de l'Europe sur « les politiques et la politique inclusives en faveur des personnes handicapées », un recueil de 12 décisions liées aux élections rendues par la Cour européenne des droits de l'homme, une méthodologie d'évaluation du rapport annuel de Kyiv Mohyla sur « l'État de droit en Ukraine » (dans le cadre de la composante « Fonctionnement des institutions démocratiques »), et un projet de recherche sur les droits politiques des minorités nationales.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Renforcer la gouvernance démocratique locale en Ukraine »** : la coordination entre les autorités centrales et locales a été renforcée à l'occasion de la deuxième réunion de la plateforme pour le dialogue national - local sur un gouvernement ouvert qui a eu lieu en décembre 2021 et a permis la tenue de véritables échanges entre les autorités centrales et les maires de 17 communes représentant trois régions. Une évaluation des politiques de jeunesse au niveau local a été réalisée avec la participation de 275 collectivités locales ; elle analyse les pratiques existantes mises en œuvre par les autorités locales pour associer les jeunes à la prise de décision à cet échelon. Le projet de loi relatif à « la ville de Kiev - capitale de l'Ukraine » a été examiné et des recommandations ont été émises quant à sa compatibilité avec le principe de proportionnalité établi à l'article 8.3 de la Charte européenne de l'autonomie locale. Un protocole d'accord a été signé entre le Congrès et l'Association des villes ukrainiennes afin de promouvoir les intérêts des collectivités locales et de renforcer la démocratie locale.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Renforcement de la participation civile à la prise de décision démocratique en Ukraine »** : six autres communes ont adopté le statut de collectivité territoriale, établissant un cadre juridique pour la participation civile, quatre ont mis en œuvre la réglementation sur la budgétisation participative des écoles, et deux ont introduit un mécanisme visant à associer les citoyens à l'aménagement de l'espace public urbain (notamment dans la ville de Kiev). Le conseil municipal de Stryï a bénéficié d'un soutien méthodologique concernant le mécanisme de budgétisation participative. Les élèves des établissements scolaires de Drohobytch et Kamianske ont acquis des compétences pratiques en matière de budgets participatifs scolaires. À la suite d'un séminaire de haut niveau tenu en ligne, l'équipe de projet a réuni les principales parties prenantes et a dirigé le processus de réorganisation de la budgétisation participative nationale en Ukraine. En synergie avec le projet électoral du Conseil de l'Europe, 14 jeunes dirigeantes de la région de Poltava ont suivi des formations sur la participation aux processus décisionnels au niveau local. Grâce à la formation certifiante CivicLab dispensée aux représentants du ministère de la Jeunesse, 14 agents publics ont acquis des connaissances sur l'utilisation de la méthodologie CivicLab. Plusieurs articles de sensibilisation portant sur les interventions menées dans le cadre du projet dans les communes de la région de Lviv ont été publiés dans les médias locaux, touchant au total 20 000 lecteurs.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Protéger les minorités nationales, y compris les Roms, et les langues minoritaires en Ukraine »** : les groupes d'initiative locale sur les minorités nationales établis dans cinq communes pilotes (Nijyn, Loutsk, Melitopol, Peretchin et Krasnosilka) ont élaboré et approuvé leurs plans de travail. Les activités mises en œuvre comprenaient notamment trois formations destinées à une soixantaine de représentants des minorités nationales, des campagnes d'information locales sur les minorités nationales, une table ronde sur l'enseignement des langues minoritaires et les questions sociales (réunissant 30 participants), ainsi que deux événements organisés à l'intention des enfants et des étudiants pour promouvoir la société multiculturelle. Les

résultats des visites régionales dans les régions de Tchernihiv, Odessa, Zaporijjia et Volhynie ont été présentés à l'occasion de la réunion du groupe de travail interministériel pour l'inclusion des Roms organisée le 7 octobre par le Bureau du médiateur. Le 25 octobre, le ministère de l'Économie a publié un arrêté portant approbation de la profession de médiateur communautaire (médiateur rom). En novembre, l'équipe de projet a soutenu deux événements en ligne (à Loutsk et Melitopol) consacrés à la Journée mondiale de la langue romani. Le chargé de projet a présenté les résultats de la codification du romani en Ukraine lors de la conférence internationale de haut niveau du Conseil de l'Europe sur le romani. Par ailleurs, le parlement a bénéficié d'une aide dans le cadre de l'organisation d'un débat sur l'inclusion des Roms. Quelque 25 représentants des autorités locales ainsi que des membres de la société civile rom ont participé à un séminaire sur la mise en œuvre au plan régional de la stratégie nationale en faveur des Roms à l'horizon 2030. Le 9 décembre, l'équipe de projet a contribué à la table ronde sur les droits de l'homme et les droits civils organisée par le parlement et le Bureau du médiateur, à laquelle 67 personnes ont participé. Enfin, une campagne d'information sur une « Communauté exempte de préjugés » a été lancée dans le cadre du projet.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Un système de justice pénale respectueux des droits de l'homme en Ukraine »** : en coopération avec le projet du Conseil de l'Europe « Soutenir les institutions dans la lutte contre les mauvais traitements en Ukraine », une étude sur l'efficacité des enquêtes sur les mauvais traitements imputables aux membres des forces de l'ordre, et contraires à l'article 3 de la CEDH, a été présentée aux autorités nationales, aux experts et aux ONG. Par ailleurs, le rapport final de synthèse de l'étude sur l'application de la détention provisoire et de l'assignation à résidence en Ukraine a été rédigé. Des commentaires d'experts sur les règles en matière de recrutement et de promotion des procureurs ont été communiqués à l'instance disciplinaire pour les procureurs et des consultations de spécialistes concernant ces règles ont par la suite été facilitées. Deux formations HELP à l'intention des juges d'instruction sur le droit à la liberté et à la sûreté ainsi que sur l'enquête préliminaire à la lumière de la CEDH ont été menés à bien.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité. Phase 2 »** : l'équipe de projet a organisé, en octobre, une table ronde sur « la coopération des différentes branches du pouvoir de l'État pour garantir l'intégrité des agents publics et des membres du pouvoir judiciaire » et, le 26 novembre, un atelier international sur « l'application de la Constitution de l'Ukraine en tant qu'acte à effet direct dans les procédures administratives ». Les observations scientifiques et pratiques concernant le chapitre 1 du Code électoral ont été finalisées et publiées. Plusieurs réunions d'experts nationaux se sont tenues les 12-14 novembre et 17 décembre afin de préparer la méthodologie de l'indice annuel de l'Académie Kyiv-Mohyla « État de droit en Ukraine » établi sur la base de la liste des critères de l'État de droit de la Commission de Venise.
- **Projet du Plan d'action du CdE « Soutien aux institutions et processus judiciaires pour renforcer l'accès à la justice en Ukraine »** : en novembre, l'équipe de projet a organisé la troisième réunion du groupe de travail composé de juges afin de mettre au point la formation sur le principe de la sécurité juridique. Conjointement avec la Cour suprême, elle a tenu une table ronde en ligne au cours de laquelle l'avis n° 24 du Conseil consultatif des juges européens sur l'évolution des Conseils de la Justice a été présenté. En décembre, elle a organisé une table ronde sur « l'amélioration de la législation relative à la fourniture d'une assistance juridique gratuite ». Un avis d'expert

sur l'amélioration des normes relatives à la qualité de l'aide juridictionnelle secondaire gratuite dans le cadre des procédures civiles et administratives, ainsi qu'un aperçu des systèmes nationaux des États membres du Conseil de l'Europe offrant aux enfants des services d'assistance juridique gratuite, y ont été présentés. Toujours en décembre, l'équipe de projet a organisé conjointement avec l'OSCE, la Faculté de droit de l'Université nationale Ivan Franko de Lviv, la Cour suprême et l'École nationale de la magistrature, le X^e Forum international sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

- **Projet du Plan d'action du CdE « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions – Phase II »** : la stratégie d'intégration des PDI et le plan d'action y afférent ont été élaborés et approuvés par le gouvernement le 28 octobre. En décembre, la résolution gouvernementale n° 947 (le « décret d'indemnisation ») a été modifiée afin de simplifier la procédure d'indemnisation des logements détruits. L'équipe de projet a également évalué le projet de loi sur la protection des biens, contribué à l'élaboration du cahier des charges pour la création d'un registre électronique des biens détruits, et a assisté le médiateur lors d'une visite de suivi effectuée dans la région de Louhansk pour tester le projet de méthodologie relatif à l'accès aux logements temporaires et sociaux et à l'application du mécanisme d'indemnisation pour les biens détruits. Par ailleurs, les parties prenantes de cinq collectivités sélectionnées (Berdiansk, Kramatorsk, Kryvyi Rih, Storogynets, et Tairive) ont suivi une formation sur le développement communautaire, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, et la collecte de fonds stratégique. Enfin, l'équipe de projet a contribué à sensibiliser plus de 120 juges à l'expérience acquise dans les Balkans, ainsi qu'à l'application de la Constitution dans le cadre de la justice transitionnelle, grâce à un atelier consacré à « l'application de la Constitution en tant qu'acte à effet direct dans les procédures administratives ».
- **Projet conjoint UE/CdE « Coopération entre l'UE et le Conseil de l'Europe pour favoriser la liberté des médias en Ukraine »** : deux documents stratégiques du radiodiffuseur public ukrainien UA:PBC (Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes et Stratégie en matière de relations avec les institutions publiques), un document formulant des recommandations de contenus à l'intention des plateformes d'UA:PBC et deux documents analytiques pour le développement de l'image de marque multiplateforme d'UA:PBC ont été élaborés avec l'aide de l'équipe de projet. Un rapport d'expert sur les modèles de soutien du gouvernement à la presse écrite locale a été rédigé et examiné avec les parties prenantes. Les juges et les procureurs ont suivi une formation sur les normes internationales en matière de sécurité des journalistes et la conduite d'enquêtes efficaces sur les actes de violence à l'encontre de ces derniers. Les supports thématiques du cours de formation ont été imprimés et distribués. Par ailleurs, un débat sur les engagements internationaux de l'Ukraine en matière de protection des journalistes a été organisé. Enfin, un cours de formation à l'intention des juges et portant sur l'accès à l'information publique et aux informations à accès restreint a été mis au point en partenariat avec l'École nationale de la magistrature, et quatre formations ont été dispensées aux juges de la juridiction administrative.
- **Projet conjoint UE/CdE « Coopération entre l'UE et le Conseil de l'Europe pour renforcer la capacité du médiateur à protéger les droits de l'homme en Ukraine »** : l'équipe de projet a rédigé un avis juridique sur les projets d'amendements à la loi sur le médiateur et l'a présenté lors des discussions d'experts tenues en décembre 2021. La modernisation de la législation relative à la protection des données a donné lieu à l'enregistrement, le 18 octobre, du projet de loi n° 6177 sur la « Commission nationale dans le domaine de la protection des données et de l'accès à l'information publique ». Une analyse de la pratique judiciaire nationale dans le domaine de la

protection des données a été préparée. Afin de renforcer les capacités du mécanisme national de prévention en matière de surveillance des établissements psychiatriques et sociaux, l'équipe de projet a mené des recherches sur les fondements juridiques garantissant la protection des droits de l'homme des personnes atteintes d'un handicap mental dans les lieux de privation de liberté. Par ailleurs, elle a aidé le médiateur à promouvoir la formation sur la protection des données à caractère personnel en diffusant des informations y afférentes auprès de 1 048 centres de services administratifs en Ukraine.

- **Projet conjoint UE/CdE « Coopération entre l'UE et le Conseil de l'Europe pour soutenir la réforme pénitentiaire en Ukraine » (SPERU)** : un programme de réinsertion sur le « Maintien des liens familiaux en détention » a été mis à l'essai dans deux colonies pénitentiaires auprès de deux groupes distincts de détenus adultes, composés respectivement de 15 femmes et 15 hommes. Trois cycles de formation en ligne « Application de l'outil d'évaluation des risques et des besoins, et planification des peines individuelles pour les délinquants condamnés » ont été mis en œuvre pour le personnel de 24 établissements pénitentiaires sélectionnés. À la demande du ministère de la Justice, des recommandations au sujet du projet de stratégie pour la réforme pénitentiaire en Ukraine 2026 et du plan d'action pour sa mise en œuvre (2021-2023) ont été fournies. En outre, un cours de formation sur les compétences multidisciplinaires, destiné au personnel pénitentiaire, a été dispensé à 73 membres du personnel de deux services interrégionaux.
- **Projet dans le cadre du PGG II « Renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Ukraine »** : au cours de la période considérée, divers résultats ont été produits dans le cadre du projet : une formation spécialisée en ligne à l'intention des juges des tribunaux locaux sur le thème de la « Lutte contre le financement du terrorisme : aspects judiciaires » ; un atelier en ligne sur l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LBC/FT) pour les entreprises et professions non financières désignées, suivi d'une séance de conseil ; une série de formations en ligne destinées aux institutions financières non bancaires et portant sur divers aspects de la LBC/FT ; des formations en ligne destinées aux autorités publiques et aux organismes à but non lucratif (OBNL) sur les risques de financement du terrorisme dans le secteur des OBNL ; une discussion en ligne d'experts sur l'application de l'infraction pénale de blanchiment de capitaux telle que révisée et une formation en ligne sur les techniques de surveillance, à l'intention de la Banque nationale d'Ukraine.

Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et égalité de genre

Tous les projets et autres activités du Bureau bénéficient du soutien du Conseiller en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le 25 novembre, en appui de la campagne « **16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes** », le Bureau, la délégation de l'UE et l'EUAM ont publié une déclaration commune encourageant l'Ukraine à ratifier la Convention d'Istanbul. Vingt-deux ambassades se sont jointes à cette déclaration. Une deuxième session de formation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités de coopération en 2021, s'est tenue les 14-15 décembre. Par ailleurs, le Bureau assure une présence extérieure en participant activement aux groupes de travail et réunions pertinents. La Task Force 1325 s'est réunie le 22 octobre. La lettre sur l'égalité entre les femmes et les hommes (la cinquième de l'année 2021), présentant les derniers développements à ce sujet, a été envoyée en décembre.

Actions de suivi (c'est-à-dire les actions futures)

Les financements obtenus dans le cadre de contributions volontaires permettent d'assurer le suivi en 2022 – « année de prolongation sans frais supplémentaire » - de six projets qui ont pris fin en 2021, à savoir : Soutenir les institutions dans la lutte contre les mauvais traitements en Ukraine ; Combattre la violence à l'égard des enfants en Ukraine ; Jeunesse pour la démocratie en Ukraine ; Favoriser la transparence, l'inclusivité et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine ; Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité ; et Promotion des droits sociaux fondamentaux en tant qu'élément clé d'une démocratie durable en Ukraine.

Visibilité et sensibilisation

Six déclarations de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe Marija Pejčinović Burić, et une déclaration du Président de l'APCE Rik Daems ont été publiées au cours de la période considérée. Les médias ukrainiens ont publié plus d'une centaine d'articles au sujet de la visite effectuée par la Secrétaire Générale dans le pays du 3 au 5 novembre 2021. Le 3 novembre, l'annonce du ministère des Affaires étrangères concernant la visite de la Secrétaire Générale et la conférence de presse conjointe a été partagée sur Facebook. Le 4 novembre, l'article du Conseil de l'Europe sur la visite a été traduit en ukrainien et publié sur le site internet du Conseil de l'Europe en Ukraine. Au total, 238 articles ont été publiés sur ce dernier, soit 36 % de plus qu'en 2020 (174) et 368 % de plus qu'en 2019 (64) sur la même période. Les utilisateurs ont effectué 46 883 visites sur le site web, soit une hausse de 17,5 % par rapport à la même période en 2020 (39 905 visites) et de 142,2 % par rapport à 2019 (19 355 visites). Quelque 80 854 pages ont été consultées (+7,3 % / 2020 et +111,3 % / 2019) et 65 678 pages ont été vues par des visiteurs uniques (+9,8 % / 2020 et +119,5 % / 2019). Trois-cent-trente-six posts ont été publiés sur la page Facebook du Conseil de l'Europe en Ukraine couvrant 189 342 visiteurs uniques. Le nombre d'abonnés de la page Facebook du Bureau est passé de 5 521 à 5 918 (+ 7 %). En ce qui concerne le compte Twitter, on dénombre 191 tweets publiés, 33 nouveaux abonnés, 11 193 visites de profil, 28 085 impressions. Le nombre d'abonnés est passé de 857 à 890 (+5 %).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 03-06 novembre : visite officielle de la Secrétaire Générale ;
- 15-16 novembre : mission de la Commission de Venise ;
- 17-19 novembre : visite de Christos Giakoumopoulos, directeur Général des Droits de l'Homme et de l'État de Droit ;
- 22-24 novembre : visite de monitoring du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ;
- 16-17 décembre : visite du Secrétaire général du Congrès.

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté aux projets : 21 personnes (le travail d'un collègue du programme ROMACTED est principalement lié au siège de Strasbourg et non aux activités du Bureau de Sarajevo en tant que tel) ; total : 28 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre dix projets, dont cinq sont financés dans le cadre du programme UE/CdE « Facilité horizontale (phase II) pour les Balkans occidentaux et la Turquie », et cinq par des contributions volontaires au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Bosnie-Herzégovine 2018-2021. Par ailleurs, le Bureau participe à la mise en œuvre d'un projet régional, le Programme régional conjoint UE/CdE sur l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED).

État de mise en œuvre des projets et du Plan d'action

Facilité horizontale UE/CdE (HF 4) « Améliorer le traitement des personnes détenues dans le respect des droits de l'homme et sur la base des normes et des bonnes pratiques européennes en Bosnie-Herzégovine » :

Le système de gestion intégrée de l'information des prisons qui permet l'échange de données entre les établissements pénitentiaires, a été finalisé. Dans le cadre de ce processus, une dizaine de professionnels de l'administration pénitentiaire ont continué d'améliorer leurs compétences en matière de gestion des échanges de données électroniques sur les prisons. Le *Manuel de référence sur la réadaptation des patients internés en médecine légale* a été publié et 150 exemplaires ont été distribués aux bénéficiaires. Le manuel sur *l'Approche multidisciplinaire de la resocialisation des délinquants* a été publié et sera mis à profit lors du prochain cycle de formation à l'intention des policiers et des agents pénitentiaires. Quatre de ces derniers ont amélioré leurs capacités à assurer des services de probation dans les prisons. Le manuel du Conseil de l'Europe *sur le respect des droits de l'homme dans la police* a été utilisé dans le cadre de la formation des policiers du ministère de l'Intérieur du canton de Tuzla (<http://mupk.ba/uprava-policije-edukacija-policijskih-sluzbenika-3/>).

Facilité horizontale UE/CdE (HF 19) « Promotion de la diversité et de l'égalité en Serbie » :

L'équipe de projet a aidé l'Institution du médiateur à améliorer les connaissances de 18 fonctionnaires de Brčko en matière de discours de haine. Lors de sa 4^e réunion, le groupe de coordination des minorités a examiné la manière de promouvoir et de protéger les droits des minorités nationales. L'OSC humanitaire juive *La Benevolencija* a débattu avec les élèves de cinq établissements d'enseignement primaire et secondaire de Sarajevo pour les sensibiliser à l'antisémitisme, à la xénophobie, à l'islamophobie et aux discours de haine, et les encourager à s'engager activement dans la lutte contre ces phénomènes. Quelque 25 étudiants ont participé pendant 30 jours à une clinique juridique sur le droit international et européen des droits de l'homme axée sur les droits des LGBTI, organisée en partenariat avec l'Association européenne des étudiants en droit à Sarajevo. Le cours HELP sur la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et la transphobie a été présenté à cette occasion.

Facilité horizontale UE/CdE (HF 21) « Une éducation de qualité pour tous » :

Avec le soutien d'experts locaux et internationaux, les membres du réseau politique ont finalisé le plan de mise en œuvre des « recommandations politiques assorties d'une feuille de route

pour améliorer l'éducation inclusive ». Vingt-neuf établissements d'enseignement primaire et secondaire participant au réseau des écoles pilotes du projet ont été équipées de matériel multimédia et informatique, afin de leur permettre de créer des « salles de classe de démocratie numérique ». Ces équipements sont destinés aux élèves et au personnel scolaire en vue de renforcer la culture de la démocratie et l'éducation aux médias, grâce à des activités telles que le tournage de films et l'élaboration de différents projets conformes au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, mais aussi des échanges locaux et régionaux et des activités d'apprentissage par les pairs. Les élèves ont mis à profit le matériel dans le cadre d'une série de discussions virtuelles hebdomadaires organisées tout au long du mois de décembre, et pour préparer des supports vidéo et multimédias pour la Journée des droits de l'homme.

Facilité horizontale UE/CdE (Projet HF 20) « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine » :

Lors de la 5^e réunion du comité directeur (tenue le 2 décembre), le nouveau plan de travail a été adopté et l'étude « Évaluer l'âge des enfants exposés au risque de traite des êtres humains » a été présentée. Une table ronde et trois formations ont permis de renforcer les capacités de plus de 90 professionnels à identifier et protéger les victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail. La Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (18 octobre) a donné lieu à des déclarations conjointes dans les médias, avec le ministère de la Sécurité, sur l'impact des mesures locales de lutte contre la traite aux fins d'exploitation par le travail. Un webinaire régional a été organisé (le 4 novembre) à l'intention de plus de 130 participants, afin de présenter le nouveau module de formation HELP en ligne consacré à ce type de traite. Les lignes directrices sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel des victimes de la traite ont été publiées et diffusées.

Facilité horizontale UE/CdE (Projet HF 33) « Liberté d'expression et liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – JUFREX 2 » :

Grâce aux quatre formations en cascade organisées, quelque 24 juges et procureurs, 60 avocats et huit membres des services répressifs de chaque entité ont pu renforcer leur capacité de traitement des affaires de diffamation et de discours de haine. Les bénéficiaires de ces formations ont indiqué qu'elles avaient eu un effet positif, en ce sens qu'elles ont permis de mettre la pratique judiciaire en matière de protection de la liberté d'expression, notamment dans les affaires de diffamation, davantage en conformité avec la jurisprudence de la Cour de Strasbourg. Trois séminaires interprofessionnels ont facilité le dialogue entre les professionnels des médias et du secteur judiciaire concernant le harcèlement en ligne dont sont victimes les journalistes, les discours de haine et la question des enregistrements secrets dans le cadre du journalisme d'investigation et de la publication de leur contenu. Au total, 88 professionnels des médias et de la justice (40 femmes et 48 hommes), ont participé à ces séminaires.

Projet financé par des contributions volontaires « Soutien à la réinsertion durable des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » :

Le projet-relais de huit mois est arrivé à son terme, en ayant atteint les objectifs clés suivants : le ministère national de la Justice a officiellement avalisé les outils et programmes de réinsertion spécifiques aux détenus violents et extrémistes, élaborés conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe. Les essais des outils et programmes susmentionnés menés dans trois établissements pénitentiaires (prison d'État et prisons de Bijeljina et de Tuzla) ont permis de confirmer leur fiabilité et leur utilité, tout en garantissant une approche unifiée dans l'ensemble du système pénitentiaire du pays. Le « Centre d'excellence virtuel des

établissements pénitentiaires de Bosnie-Herzégovine », une plateforme de collaboration en ligne, a été créé pour échanger des informations sur la lutte contre l'extrémisme violent dans les prisons et la prévention de ce phénomène. Quinze activités au total ont été mises en œuvre dans le cadre du projet, et les capacités de 110 professionnels issus de 17 institutions ont été renforcées.

Projet financé par des contributions volontaires « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine – Phase II » :

Les capacités de 54 juges et dix conseillers juridiques en matière de raisonnement juridique dans les affaires pénales ou civiles ont été renforcées. La méthodologie concernant l'échange de bonnes pratiques en matière judiciaire a été mise au point. Par ailleurs, les capacités de 14 juges et 11 étudiants de la région ont été renforcées grâce à trois cours de formation HELP. Vingt-deux étudiants ont approfondi leurs connaissances grâce à la Clinique juridique des droits de l'homme de Banjaluka. Sept conseillers juridiques de départements de jurisprudence et huit parlementaires nationaux ont acquis des compétences en matière de lutte contre la discrimination, de sécurité juridique et d'efficacité du système judiciaire. Un nouveau programme de formation aux droits de l'homme a été adopté par le Conseil supérieur des juges et des procureurs (CSJP), quatre modules ont été préparés, et 17 juges sont devenus des formateurs certifiés. En outre, huit membres et juges du CSJP ont découvert la Cour européenne des droits de l'homme et les organes du Conseil de l'Europe à l'occasion d'une visite d'étude, tandis que deux y ont effectué un stage d'un mois. À l'issue d'une table ronde, 22 membres du personnel judiciaire et du CSPJ se sont engagés à relancer les groupes d'harmonisation. Enfin, l'équipe de l'Université de Sarajevo, victorieuse du concours de plaidoirie de Strasbourg, a été entraînée dans le cadre du projet.

Projet financé par des contributions volontaires « Renforcer la participation démocratique dans la ville de Mostar » :

L'équipe de projet a aidé la ville de Mostar à donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée des citoyens pour assurer la propreté de la ville et l'entretien des espaces publics. Le soutien apporté s'est notamment traduit par la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités pour les conseillers municipaux, les fonctionnaires et les entreprises de services publics, et la fourniture de matériel audiovisuel aux fins d'une plus grande transparence des travaux du Conseil local. Le 16 novembre, le Conseil municipal de Mostar a adopté à l'unanimité le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des citoyens. Les résultats de l'évaluation du processus délibératif ont été présentés le 14 décembre. Le processus a été jugé très utile, efficace et efficient, en ce qu'il permet de tracer une voie solide vers la durabilité de l'engagement démocratique des citoyens à travers les assemblées délibératives.

Projet financé par des contributions volontaires « Soutien à des processus électoraux plus complets et inclusifs en Bosnie-Herzégovine » :

Grâce aux sessions de formation de formateurs mises en œuvre, les capacités de 49 membres de commissions électorales municipales (CEM) des régions de Sarajevo et de Doboï à administrer les élections conformément aux normes internationales ont été renforcées. Une conférence hybride de deux jours intitulée « Élections locales 2020 - Défis et enseignements tirés » a été organisée en décembre à Sarajevo en coopération avec la Commission électorale centrale de Bosnie-Herzégovine. Elle a rassemblé plus de 200 membres des commissions électorales municipales et de villes, des représentants de la mission de l'OSCE, de la délégation de l'UE en Bosnie-Herzégovine et d'autres organisations internationales et nationales. La

conférence a dressé le bilan du déroulement des scrutins locaux de 2020, et formulé des conclusions et des recommandations pour améliorer le processus électoral dans le pays.

Projet financé par des contributions volontaires « L'éducation aux médias et à l'information (EMI) : renforcer les droits de l'homme et la démocratie » :

Une étude portant sur les habitudes et les attitudes de la population adulte vis-à-vis des médias, accompagnée d'infographies, a été finalisée et promue pendant la semaine et le salon de l'éducation aux médias et à l'information. Deux événements mis en œuvre par le Conseil de l'Europe et la présentation de l'étude susmentionnée ont attiré une soixantaine de personnes issues de diverses institutions et médias au cours de cette semaine organisée par l'Agence de régulation des communications (ARC). La conduite d'une campagne sur les réseaux sociaux ainsi que la production et fourniture de matériel à plus de 50 institutions, dont des écoles, ont été soutenus dans ce cadre par l'équipe de projet. Des études sur « l'éducation aux médias et à l'information dans diverses institutions », « l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias », « la responsabilité et l'intelligence artificielle » ou encore « la désorganisation informationnelle » sont en cours de finalisation et seront traduites et publiées. Au cours d'une formation de trois jours, 21 représentants de l'ARC et d'autres institutions travaillant sur l'éducation aux médias et à l'information ont approfondi leurs connaissances sur des sujets liés à la gestion et à la promotion des médias sociaux.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir aussi la section consacrée au Bureau de Belgrade)

Programme conjoint régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » :

L'événement de lancement de la phase II du programme ROMACTED (organisé le 19 octobre) a réuni des membres des autorités nationales et municipales, des représentants des Roms et des représentants internationaux et locaux. Douze accords de coopération ont été signés par la cheffe du Bureau et les maires des communes sélectionnées, confirmant ainsi l'engagement des responsables locaux en faveur de l'inclusion des Roms. Un atelier national de formation à la méthodologie ROMACTED a été organisé avec toutes les parties concernées, y compris les responsables municipaux. Par ailleurs, un travail de planification conjointe a été mené avec chaque commune en vue de la mise en œuvre de la phase II du programme. Des synergies ont été établies avec toutes les parties prenantes locales et internationales actives dans le domaine de l'inclusion des Roms. Enfin, les animateurs ont conduit des réunions au sein des communautés roms et dans les communes, afin d'élaborer des plans d'action communs pour 2022, la priorité étant donnée à la mise au point ou révision de plans d'action locaux et à la budgétisation participative.

Autres activités pertinentes (exemples)

- Le 7 octobre, la cheffe du Bureau et son adjointe ont discuté avec Edin Jahić, membre du ministère de la Sécurité, des futures activités de coopération visant à mettre en œuvre les recommandations du GRECO et du MONEYVAL.
- Le 22 octobre, la cheffe du Bureau a présenté le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de la gestion structurée des peines prononcées à l'encontre des détenus violents et extrémistes, lors d'une conférence ministérielle consacrée à la déradicalisation dans les prisons, organisée par le ministère de la Justice de Bosnie-Herzégovine.
- Le 7 décembre, la cheffe du Bureau a participé à une session de la réunion semestrielle des directeurs politiques du comité directeur du Conseil de mise en œuvre de la paix.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Le secrétariat de la Commission de Venise a effectué deux visites consacrées aux réformes constitutionnelle et électorale (les 27 et 28 octobre et les 1^e et 2 décembre) et le Directeur des droits de l'homme du Conseil de l'Europe s'est rendu dans le pays (les 9 et 10 novembre) pour évoquer l'exécution des arrêts concernant le groupe d'affaires *Sejdić et Finci*.
- Le président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès du Conseil de l'Europe, Bernd Vöhringer, et le président de la commission des questions d'actualité, Thomas Andersson, se sont rendus à Mostar le 9 novembre.

Tbilissi

Situation du Bureau

Équipe principale : 8 personnes ; personnel affecté aux projets : 28 personnes ; total : 36 personnes. Le nouveau chef de Bureau adjoint a rejoint l'équipe le 1^e novembre 2021.

Le Bureau a mis en œuvre 14 projets : trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGGII), un financé par une contribution volontaire du Danemark et 10 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire du Danemark au projet « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie » : pour la troisième année consécutive, la Semaine de l'égalité, initiée et soutenue par l'équipe de projet, a rassemblé les acteurs étatiques et non étatiques afin de mettre en avant l'importance de l'égalité, de la diversité et des droits de l'homme par le biais de plus de 80 événements qui ont permis de toucher plus de 1 700 personnes. Les produits élaborés dans le cadre du Hackathon de l'égalité, tels qu'un jeu interactif sur l'égalité, une carte des rues et bâtiments de Tbilissi adaptés aux fauteuils roulants et une carte sur l'égalité de genre, sont désormais accessibles au public. Un cours de formation en ligne sur le maintien de l'ordre dans une société plurielle a été élaboré. Quelque 75 professionnels du droit (26 juges, 25 procureurs et 24 enquêteurs) ont amélioré leurs connaissances des normes internationales en matière de lutte contre les crimes de haine en suivant la formation HELP mise à jour, sur les infractions motivées par la haine et le discours de haine.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de la responsabilité et de l'efficacité du système judiciaire et du professionnalisme des avocats en Géorgie » : une analyse contextuelle des audiences tenues à distance ou par des moyens électroniques a été finalisée. Elle laisse entrevoir que la pratique des audiences à distance doit être poursuivie, mais que les autorités géorgiennes doivent prendre les mesures nécessaires pour empêcher toute forme d'influence indue sur les participants. En s'appuyant sur une analyse des données pour la période 2018-2020, un prototype de modèle de gestion des tribunaux a été mis au point, montrant l'efficacité des tribunaux de première instance en Géorgie. L'évaluation du programme d'adaptation professionnelle de l'association du barreau géorgien a permis d'identifier les domaines d'amélioration possible pour mieux préparer les futurs avocats à l'exercice de leurs fonctions.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien aux réformes de la justice pénale – gestion des aspects pénaux de la réforme judiciaire en Géorgie » : quelque 132 professionnels du droit (juges, procureurs et avocats) ont amélioré leurs connaissances en ce qui concerne les normes de la CEDH et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'application des mesures préalables au procès. Quatorze procureurs (trois femmes et 11 hommes) ont été informés des diverses modalités de la coopération internationale en matière pénale.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les systèmes de prévention et de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » (PGG II-GE) : le Conseil de l'Europe a organisé un cours de formation sur « les enquêtes et les poursuites dans les affaires de financement du terrorisme » (20-

21 janvier 2022). L'événement a réuni une vingtaine de représentants expérimentés des services répressifs et du Service de surveillance financière géorgiens. Grâce à l'expertise internationale du Conseil de l'Europe, les participants ont examiné les menaces et les vulnérabilités en matière de financement du terrorisme, les stratégies d'enquête et de poursuite ainsi que les cas pratiques pertinents en termes d'enquêtes et de poursuites efficaces de telles infractions.

- Plan d'action « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en Géorgie » : les formations spécialisées sur les violences sexuelles se sont poursuivies et ont été dispensées aux professionnels de diverses institutions. Plus de 100 enquêteurs, 20 procureurs et 15 avocats en ont bénéficié. Quelque 33 experts en médecine légale ont suivi avec succès des sessions en ligne sur les analyses médico-légales des victimes de crimes de violence sexuelle, couvrant les aspects juridiques et psychologiques y afférents. Le premier cours de formation HELP visant à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été lancé en coopération avec l'École supérieure de la magistrature, avec la participation de 24 juges géorgiens et de leurs assistants.
- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias, de la gouvernance d'internet et de la protection des données à caractère personnel en Géorgie » (SMIP-GE) : le Forum géorgien de la gouvernance de l'internet (GeoIGF) – une conférence annuelle réunissant les parties prenantes dans le domaine d'internet - a été organisé. L'événement a été marqué par la signature d'un accord de coopération entre le GeoIGF et la commission de l'économie sectorielle et de la politique économique du Parlement géorgien, permettant d'établir une coopération plus étroite entre ce dernier et les principaux acteurs dans le domaine de l'internet en Géorgie. Le projet a lancé une nouvelle action sur l'intelligence artificielle et la protection des données à caractère personnel, qui prévoit le renforcement des capacités de l'autorité nationale chargée de la protection des données en la matière et l'élaboration de politiques à son intention. Une série de formations et de recherches nécessaires ont été menées à la suite de l'événement de lancement.
- Contribution volontaire au projet « Soutien à la profession d'avocat en Géorgie » : une réunion de la magistrature et du barreau consacrée à la mise en œuvre d'un code relatif aux droits de l'enfant a été organisée les 9 et 10 octobre et a réuni des juges, des avocats privés et des avocats assurant une aide juridique gratuite. Un système électronique de gestion des affaires a été développé à l'intention de la commission de déontologie de l'association du barreau géorgien afin d'aider celle-ci à recevoir et traiter les plaintes liées à l'éthique par voie électronique puis à rendre des décisions à leur sujet de la même manière. Un soutien a été apporté à l'association du barreau dans le cadre de ses élections générales. Il a permis d'évaluer la mise à jour de la charte et du règlement des réunions de l'assemblée générale de l'association, de mettre au point le portail permettant de s'enregistrer et de participer en ligne à ses élections et d'apporter une expertise pour la mise en œuvre du processus de dépouillement électronique.
- Plan d'action « Renforcement du soutien au système pénitentiaire sur le plan des droits de l'homme et des soins de santé » : plusieurs activités ont été mises en œuvre à l'intention du personnel du système pénitentiaire : un recensement des besoins en matière de formation a été réalisé ; des sessions de formation en cascade sur l'épuisement professionnel et les moyens de le prévenir ont été organisées ; des formations sur le traitement par agonistes opioïdes (TAO) à long terme ont été dispensées ainsi qu'une formation sur les stratégies de communication et les techniques d'interrogatoire et d'enquête concernant les détenus souffrant de problèmes psychiatriques ou psychologiques. Par ailleurs, les activités suivantes

relatives au mécanisme national de prévention ont été menées à bien : l'outil de suivi a fait l'objet d'un examen et des recommandations ont été avancées en matière de lutte contre la toxicomanie dans les établissements pénitentiaires, et un atelier sur la prestation de soins en matière de santé mentale a été organisé.

- Plan d'action « Soutenir la transparence, l'inclusivité et l'intégrité des pratiques et processus électoraux en Géorgie » : les acteurs électoraux ont été familiarisés avec la boîte à outils sur la lutte contre l'utilisation abusive des ressources administratives dans le cadre des élections et ont examiné certaines mesures pratiques pour faire face aux problèmes rencontrés dans la conduite de scrutins locaux. Le personnel du service de la Cour des comptes chargé de contrôler le financement des partis politiques (SAO) a approfondi ses connaissances des normes internationales et des bonnes pratiques en matière de contrôle du financement des partis politiques, des procédures d'enquête et des mécanismes de lutte contre la fraude. La participation active des jeunes aux processus électoraux a été encouragée avec l'organisation d'un concours d'écriture sur le thème « Ta voix en démocratie ». Lors de la discussion en ligne de Youth for Change, 45 jeunes de toute la Géorgie ont échangé leurs points de vue sur le rôle de la jeunesse.
- Plan d'action « Renforcement de la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie » : les résultats d'une évaluation complète des besoins concernant la situation actuelle des droits sociaux en Géorgie par rapport à la Charte sociale européenne et les recommandations formulées dans ce cadre ont été examinés lors d'une discussion en ligne avec les autorités concernées tenue le 30 novembre. Les manuels sur la manière dont les ONG et les Institutions nationales des droits de l'homme peuvent s'engager auprès du Comité européen des droits sociaux ont été traduits et utilisés lors d'un atelier destiné au personnel du Bureau du défenseur public, afin d'accroître leur sensibilisation et leur capacité en la matière. En décembre, des séminaires de sensibilisation à la Charte sociale européenne ont été organisés à l'intention des instances gouvernementales géorgiennes concernées et des représentants du dialogue social.
- Plan d'action/contribution volontaire de l'Autriche au projet « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (PMM 2638) : un événement de haut niveau intitulé « Réduire les inégalités, faire progresser les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » dans une perspective multi-niveaux s'est tenu le 9 décembre 2021 dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme. Coorganisé avec l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG), il a réuni 73 % des nouveaux élus locaux du pays ainsi que des représentants des autorités centrales, du Bureau du défenseur public et d'OSC. Des protocoles d'accord ont été signés entre le Congrès et 13 communes, ainsi qu'avec la NALAG, afin de travailler ensemble en tant que forum d'échange, pour renforcer les cadres institutionnels, améliorer l'inclusion sociale et prendre en compte les droits de l'homme dans les politiques et actions locales.
- Plan d'action/contribution volontaire de l'Autriche au projet « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » (PMM 2802) : trois académies de la démocratie participative (une centrale et deux régionales en Gourie et Iméréthie) et l'école d'hiver internationale sur les outils de la démocratie participative ont été organisées (elles ont formé plus de 80 représentants locaux) et l'étude de référence a été réalisée, offrant une analyse des cadres réglementaires et des pratiques en matière de participation civile.
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans le Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du

Partenariat oriental) : faisant suite à la collecte de données réalisée entre les mois de juillet et septembre, le secrétariat de la CEPEJ a entrepris le premier cycle de contrôle de la qualité des données, conformément à la méthodologie de la CEPEJ et en étroite collaboration avec les correspondants nationaux du Tableau de bord du partenariat oriental d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de la République de Moldova et d'Ukraine.

- Plan d'action « Maintien de l'ordre respectueux des droits de l'homme en Géorgie » : le personnel du service de détention a amélioré ses connaissances relatives à l'application de l'article 3 de la CEDH dans les lieux de détention. Les agents chargés des dossiers et les enquêteurs du ministère de l'Intérieur ont renforcé leurs connaissances sur les aspects psychologiques de la communication avec les victimes et les auteurs de violences sexuelles. Les responsables du service de l'Inspection d'État, ainsi que le personnel concerné du service d'investigation ont amélioré leur capacité à communiquer efficacement. L'Académie du ministère de l'Intérieur dispose d'une méthodologie pour mettre au point le programme de formation destiné aux policiers et aux enquêteurs. Les normes de communication sont adaptées afin de faciliter la communication du service de l'Inspection d'État avec les personnes handicapées, y compris celles atteintes d'un handicap mental.

Actions de suivi (c'est-à-dire les actions futures)

- 2^e cycle du contrôle qualité des données fournies dans la base CEPEJ COLLECT (janvier–mars 2022).
- Le projet « Soutien à la profession d'avocat en Géorgie » s'est achevé en décembre 2021. Un nouveau projet « Améliorer l'accès aux services d'aide juridique pour les populations marginalisées » assurera le suivi pour ce qui est de promouvoir les normes éthiques auprès des avocats et de faciliter les échanges entre les acteurs du système judiciaire.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 7-9 décembre : le Secrétaire général du Congrès, Andreas Kiefer, a effectué une visite de travail en Géorgie.
- 8-10 décembre : les corapporteurs de l'APCE se sont rendus en Géorgie dans le cadre d'une mission d'information sur le respect des obligations et des engagements de la Géorgie.
- 8-12 novembre : une délégation du GREVIO a effectué une visite d'évaluation dans le pays.

Tirana

Situation du Bureau

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Tirana compte 21 membres (quatre hommes et 17 femmes) dont sept (quatre hommes et trois femmes) constituent l'équipe principale et 14 (femmes) le personnel affecté aux projets. Le Bureau met en œuvre huit projets, dont sept sont cofinancés par l'UE, et un par l'agence suédoise Sida. À l'exception d'un projet régional, tous les projets mis en œuvre par le Bureau sont entièrement décentralisés au plan administratif. En raison de la situation liée à la pandémie de covid-19 dans le pays, le personnel a continué d'alterner entre télétravail et présence au Bureau.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

1. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale II « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ III) en Albanie »**, une feuille de route pour le développement d'un nouveau système intégré de gestion des affaires dans les institutions judiciaires albanaises, élaborée avec le soutien de l'équipe de projet, a été approuvée. Quelque 68 greffiers et personnel informatique ont été formés à l'application de la nouvelle méthodologie sur les statistiques judiciaires reposant sur les lignes directrices de la CEPEJ. La Haute-inspection de la justice (HIJ) a été acceptée à l'unanimité en tant que membre observateur du Réseau européen des services d'inspection de la justice (RESIJ), 25 représentants de l'HIJ ayant été formés aux pratiques européennes et internationales en matière d'inspection judiciaire.
2. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale II « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie »**, la méthode d'évaluation de la police pénitentiaire a été améliorée sur la base des bonnes pratiques appliquées et éprouvées dans différents pays européens. Quelque 34 psychologues et travailleurs sociaux ont été formés à la gestion des troubles mentaux classiques et à la prévention du suicide et de l'automutilation. Le plan d'action conjoint établi entre le ministère de la Santé et de la Protection sociale et le ministère de la Justice, portant sur l'amélioration des conditions de détention et de la prise en charge des patients internés en médecine légale, reposait en grande partie sur la feuille de route élaborée par l'équipe de projet à la lumière des recommandations du CPT.
3. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale « La criminalité économique en Albanie »**, une série de recommandations quant aux améliorations possibles en matière de financement des partis politiques et des campagnes électorales, y compris concernant l'utilisation abusive des ressources de l'administration publique, ont été communiquées aux autorités compétentes lors d'une conférence de haut niveau. Trois cents représentants des institutions publiques concernées ont renforcé leurs capacités à assurer la mise en œuvre du système électronique de déclaration de patrimoine. Dix-huit inspecteurs et inspecteurs adjoints de la Haute inspection pour la déclaration et la vérification du patrimoine et des conflits d'intérêts (HIDAACI) ont été formés à effectuer des contrôles et enquêtes administratives sur les déclarations d'intérêts des personnes occupant de hautes fonctions au sein de l'exécutif.
4. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale II « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des arrêts (D-REX) »**, 59 personnes ont bénéficié d'une assistance juridique personnalisée concernant le processus

d'enregistrement des titres de propriété des terres agricoles, en coopération avec le service juridique gratuit de Tirana et l'université de la ville. Dix mille personnes ont été informées de la procédure d'enregistrement des titres de propriété des terres agricoles dans quatre districts et 16 unités administratives (Tirana - rural, Elbasan, Fier/Lushnje et Durrës). Vingt juges des tribunaux des districts de Fier et Shkodër, et des tribunaux administratifs et des cours d'appel de Shkodër ont bénéficié d'une formation sur l'harmonisation des pratiques judiciaires conformément à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Haute Cour albanaise.

5. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale II « Promotion de la diversité et de l'égalité en Albanie »**, le plan d'action national pour les personnes LGBTI pour 2021-2027, élaboré avec le soutien de l'équipe de projet, a été adopté par le Gouvernement albanais. Par ailleurs, le lancement d'une étude complète sur la situation en matière de discours de haine et les perceptions de ce phénomène en Albanie a attiré l'attention des médias et des institutions concernées. L'un des textes réglementaires en instance sur la protection des minorités nationales a été examiné et devrait être adopté au début de l'année 2022. Les policiers de sept districts albanais ont été formés à la prévention des discours de haine et infractions motivées par la haine et à la lutte contre ces phénomènes.
6. Dans le cadre de **l'action de la Facilité horizontale II « Système judiciaire et liberté d'expression (JUFREX) »**, 15 magistrats et 16 avocats ont suivi une formation de formateurs sur les normes de l'article 10 de la CEDH. Lors d'un forum de haut niveau réunissant des hauts fonctionnaires et des journalistes, les participants ont évoqué les défis et les responsabilités liés à la création d'un environnement sûr à l'exercice du journalisme et à la sauvegarde de la liberté d'expression et des médias en Albanie. Une brochure sur les mécanismes de protection des journalistes a été élaborée et communiquée aux cercles médiatiques concernés.
7. Dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE **ROMACTED**, un accord tripartite sur la mise en œuvre des activités de la phase II de ROMACTED a été signé entre le ministère de la Santé et de la Protection Sociale, le Bureau du Conseil de l'Europe à Tirana et 10 communes partenaires. Les représentants des communes partenaires ont approfondi leurs connaissances des aspects liés au suivi des plans d'action locaux. Le nouveau plan d'action national pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms et des Égyptiens en République d'Albanie (2021-2025), élaboré également avec l'expertise du Conseil de l'Europe, a été adopté par le Gouvernement albanais. Il comprend un nouveau domaine d'action consacré à la lutte contre l'antitsiganisme.
8. Dans le cadre du projet financé par l'agence suédoise Sida **« Renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie »**, les formations en ligne proposées par la [plateforme d'apprentissage en ligne](#) LEMON du Service de l'éducation du Conseil de l'Europe ont été traduites en albanais. La plateforme TeacherNet d'apprentissage par les pairs et de soutien aux enseignants s'est étoffée, accueillant 125 nouveaux professeurs d'éducation à la citoyenneté et de sciences humaines, qui ont bénéficié d'une formation sur les médias sociaux, la démocratie et les droits de l'homme. Par ailleurs, 375 membres des équipes de développement des écoles (composées d'enseignants, de parents et d'élèves) ont suivi une formation sur le développement scolaire interculturel. Sept OSC albanaises ont obtenu une subvention pour aider 25 écoles pilotes en 2022 à mettre au point des projets dirigés par les élèves visant à faire des écoles un environnement d'apprentissage sûr.

Erevan

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 26 personnes ; total : 32 personnes.

Le Bureau met en œuvre 13 projets, dont deux projets nationaux et deux projets régionaux décentralisés financés par l'UE dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG), un projet financé par le Gouvernement de la Suisse, un par le Gouvernement de l'Autriche et sept par des contributions volontaires dans le cadre du Plan d'action. Le Bureau apporte également un soutien aux MAE pour la mise en œuvre d'autres projets régionaux.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

Projet dans le cadre du PGG - Volet 1 « Soutien à la réforme judiciaire – améliorer l'indépendance et le professionnalisme du corps judiciaire en Arménie »

Pour la première fois en Arménie, le Code judiciaire et certains actes juridiques connexes ont été examinés sous l'angle de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. **L'évaluation de l'impact selon le genre** a révélé que même si les dispositions du Code judiciaire ne sont pas directement discriminatoires, la neutralité de leur libellé a donné lieu à une approche qui ne tient pas compte de la dimension de genre. L'équipe de projet a également présenté et commenté les principales conclusions de l'examen de la compatibilité du **Code de procédure civile** avec les normes européennes, en mettant en exergue certains points nécessitant une attention accrue de la part des autorités nationales et des législateurs. Quinze nouvelles recommandations relatives aux conflits de juridiction, à l'auto-récusation des juges, à l'interrogation de témoins, aux notifications et citations ainsi qu'à d'autres aspects importants des juridictions civiles ont été formulées dans le cadre de cet examen.

Projet dans le cadre du PGG - Volet 2 « Soutien à la réforme judiciaire – soutenir la réforme de la justice pénale et harmoniser l'application des normes européennes en Arménie »

Après l'adoption des nouveaux Code pénal (CP) et Code de procédure pénale (CPP) en mai et juin 2021 respectivement, l'équipe de projet a lancé plusieurs activités importantes à l'intention des professionnels du droit. Celles-ci étaient consacrées à la méthodologie et au renforcement des capacités, afin de faciliter la mise en œuvre effective de ces nouveaux codes. Au cours de la période considérée, un groupe de 20 formateurs locaux (dix femmes et dix hommes) a été constitué en coopération avec l'Académie de justice et chargé de dispenser des formations sur les nouveaux CP et CPP. En outre, 109 professionnels du droit (56 femmes et 53 hommes) ont été familiarisés avec la nouvelle législation dans le cadre de six séminaires organisés par l'équipe de projet. Cette dernière a également amorcé l'élaboration de deux guides visant à aider les autorités arméniennes à mettre en œuvre les nouveaux codes. Ces guides devraient être prêts à la mi-2022.

Projet dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption en Arménie »

Au cours de la période considérée, l'équipe de projet a aidé la Commission de prévention de la corruption (CPC) à réviser entièrement la méthodologie actuelle de contrôle de l'intégrité des candidats à un poste de juge et à en élaborer une nouvelle version. Le document technique qui en a résulté « Méthodologie de contrôle de l'intégrité des candidats à la magistrature » s'inscrit dans le prolongement de l'examen antérieur de la méthodologie en vigueur et de la

formulation de recommandations sur son amélioration, énoncées dans un autre document technique intitulé « Recommandations sur les méthodes de contrôle de l'intégrité des candidats à la magistrature ». L'équipe de projet a également aidé la CPC à élaborer et finaliser un code modèle de conduite pour la fonction publique et des codes de conduite propres à des catégories spécifiques d'agents publics, qui seront soumis à un débat public en vue de leur adoption au début de l'année 2022.

Projet dans le cadre du PGG « Renforcer la profession d'avocat conformément aux normes européennes » (projet régional décentralisé)

L'équipe de projet a publié l'étude transnationale sur les garanties procédurales et la protection contre les ingérences indues pour les avocats en Arménie, au Bélarus, en Géorgie, en Moldova et en Ukraine. Trois autres études ont été lancées : a/ l'accès à la profession d'avocat et aux systèmes de formation des avocats, b/ les codes de déontologie des avocats et c) les interactions entre les avocats et les juges. Une évaluation du soutien apporté aux jeunes dans la profession juridique est en cours. Un spécialiste de la communication et du développement de contenus a participé à la mise à jour du [site internet](#) consacré à la coopération régionale élaboré dans le cadre du projet, à l'engagement de la communauté régionale des juristes et à l'activation des outils interactifs du site.

Projet « Droits de l'homme et place des femmes dans les forces armées d'Arménie – phase II » : le financement au niveau du Plan d'action est assuré par l'Allemagne, l'Irlande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suède

La quatrième réunion en ligne du groupe de travail pour l'élaboration d'une formation en ligne de type HELP sur la protection des droits de l'homme dans les forces armées a eu lieu. Deux films d'animation consacrés au service militaire et centrés sur les femmes ont été réalisés. La « Méthodologie d'évaluation des besoins des systèmes sociaux et de santé du ministère de la Défense » et le « Guide méthodologique sur le suivi interne des droits des femmes militaires en matière d'égalité de genre et d'interdiction de la discrimination dans les forces armées » ont été élaborés et soumis au ministère de la Défense pour approbation. Un ensemble d'outils de sensibilisation aux droits civils et politiques des militaires a été mis au point. Le cahier des charges de l'application informatique sur les droits des militaires a été élaboré et soumis au ministère de la Défense et au Bureau du défenseur des droits de l'homme pour approbation. L'équipe de projet a réalisé le « Plan détaillé pour une étude comparative des systèmes de protection des lanceurs d'alerte dans les forces armées de plusieurs États membres du Conseil de l'Europe ». Un manuel (en arménien) fondé sur le cours sur les droits de l'homme a été élaboré dans le cadre du projet et soumis à l'université militaire pour approbation.

Projet « Renforcement de l'Association des collectivités locales d'Arménie et d'une gouvernance locale transparente et participative en Arménie », financé par la Suisse

Plus d'une trentaine de représentants des autorités locales, du ministère de l'Administration territoriale et des Infrastructures, de la Commission de prévention de la corruption et du secrétariat du Partenariat pour un gouvernement ouvert ont participé, le 23 novembre, à la réunion du groupe de travail de la Communauté de pratique sur les politiques de lutte contre la corruption et un gouvernement ouvert. Ce fut pour eux l'occasion de discuter de l'état de préparation et de la capacité des collectivités locales à expérimenter **l'outil d'auto-évaluation du risque de corruption**, développé et présenté par les experts du projet. Les participants ont examiné les mesures envisageables pour atténuer les risques identifiés, ainsi que les moyens d'apporter un soutien supplémentaire aux autorités nationales et locales à cet égard. Une autre réunion du groupe de travail de la Communauté de pratique sur l'intégrité publique et la transparence des marchés publics a eu lieu le 24 novembre, aux fins d'adapter les dispositions du Code de conduite élaboré par le Conseil de l'Europe aux besoins spécifiques des collectivités. Trois de ces dernières ont été sélectionnées pour mettre à l'essai le **Code**

modèle de conduite en leur sein. Dans le cadre de l'appel à propositions, douze collectivités ont été sélectionnées pour **l'attribution des subventions** visant à soutenir la mise en œuvre d'initiatives locales dans les domaines des politiques de lutte contre la corruption et d'un gouvernement ouvert.

Projet « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie », financé par la Coopération autrichienne pour le développement

En vue d'expérimenter la boîte à outils ReBuS pour les stratégies de renforcement de la résilience, deux ateliers réunissant en présentiel près de 25 représentants de 12 communes fusionnées ont été organisés les 5-6 et 7-8 octobre. À la suite de ces ateliers, les communes intéressées ont été recensées et des visites ont été effectuées dans sept d'entre elles du 26 au 28 octobre afin de procéder à une cartographie et analyse des parties prenantes. Au cours de la 5^e réunion de l'Initiative de consultation communautaire (tenue le 8 octobre), quelque 40 acteurs clés des collectivités locales ont examiné les projets d'amendements législatifs dans le cadre de la répartition des compétences entre les niveaux local et régional de gouvernance et le concept de décentralisation fiscale des autorités locales. Lors de la 5^e réunion du comité directeur le 26 novembre, les participants ont pris note du rapport d'activité pour 2021 et approuvé un plan d'activités pour la période de prolongation du projet sans dépenses supplémentaires (jusqu'en mai 2022).

Projet « Soutien au développement du service de probation en Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022

Une trentaine d'agents de probation ont amélioré leurs connaissances et compétences sur un large éventail de sujets présentant un intérêt pour leur pratique quotidienne. L'outil d'évaluation des besoins et des risques pour les adultes et les jeunes en probation a été mis à l'essai dans toutes les unités de probation, les retours d'information ont ensuite été recueillis et analysés dans le rapport. L'élaboration des spécifications techniques des parties matérielles et logicielles du système informatique a été achevée et un appel d'offres international pour l'achat du système électronique de probation a été publié. Le programme de réinsertion des délinquants a été conçu en se fondant sur une étude de référence réalisée antérieurement, et adapté aux besoins du service de probation arménien. Le cours sur la probation a été intégré au programme de formation annuel de l'École de la magistrature d'Arménie pour 2022. Une douzaine de candidats juges ont amélioré leurs connaissances des aspects juridiques de la procédure judiciaire dans le cadre de la prise en charge des personnes faisant l'objet de mesures de probation.

Projet « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022

Des panoplies d'outils sur le dépistage des troubles de santé mentale et l'évaluation approfondie des risques et des besoins, ainsi que sur le dépistage et l'évaluation des risques et des besoins en matière de suicide et d'automutilation ont été mises à l'essai dans trois prisons sélectionnées dans le but d'assurer leur déploiement au niveau national. Quelque 69 participants issus de 12 prisons ont amélioré leurs connaissances en matière de contrôle des infections et de prévention des infections nosocomiales dans les services de santé des établissements pénitentiaires, lors de sessions de formation sur les mécanismes de contrôle des conditions sanitaires, épidémiologiques et d'hygiène. Quatre sessions de formation professionnelle ont été organisées à l'intention du personnel infirmier et soignant des établissements pénitentiaires. Elles portaient sur la gestion des grèves de la faim, la prévention du suicide, le contrôle médical, l'assistance psychiatrique et la prise en charge des patients présentant un risque d'automutilation, ainsi que sur l'éthique médicale en milieu carcéral. Une analyse juridique puis des recommandations sur les modifications à apporter à la législation

concernant l'examen des plaintes émanant de personnes privées de liberté dans les établissements pénitentiaires d'Arménie ont été élaborées et examinées et un suivi a été décidé avec les bénéficiaires, afin de définir les priorités et de s'assurer de l'existence de procédures de plainte pour différents motifs, tant au sein du système pénitentiaire qu'en dehors.

Projet « Poursuivre sur la voie de la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Arménie », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022

Quarante policiers ont été formés à la manière de faire face à la violence à l'égard des femmes et à la violence domestique. Le manuel de formation visant à prévenir et combattre ces formes de violence a été élaboré à l'intention de l'École de police arménienne et dix formateurs de cette structure ont suivi une formation de formateurs. De leur côté, 45 représentants des médias ont été formés à la prise en compte de la dimension de genre dans la couverture médiatique des affaires de violence à l'égard des femmes et de violence domestique. Le cours de formation visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la pratique des juges, procureurs et enquêteurs en Arménie a été mis au point pour l'École de la magistrature du pays. Plusieurs activités de communication ont été lancées sur les médias sociaux dans le cadre des « 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes », notamment le produit final de la vaste campagne de sensibilisation « Violence en silence ». Le salon TEDx, qui a réuni quatre orateurs de premier plan, a permis de sensibiliser le public à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la prévention de la violence fondée sur le genre. Trois ONG régionales ont obtenu de petites subventions pour leurs projets. L'analyse de 86 affaires pénales et civiles de violence domestique a été réalisée afin de compléter l'étude de référence sur la situation en la matière en Arménie.

Projet « Protection des droits de l'homme en biomédecine I », financé par des donateurs contribuant au Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019–2022

Un expert local a présenté la première version de l'étude de diagnostic et du guide sur les questions de droits de l'homme dans les situations d'urgence, à des fins de discussion avec les autorités nationales. Une formation de renforcement des capacités de deux jours a été organisée conjointement avec le Bureau du défenseur des droits de l'homme dans un format hybride, pour 13 journalistes participant au premier groupe pilote de la formation HELP pour les journalistes sur les principes fondamentaux de la bioéthique. Cinq séances de ce même cours de formation HELP ont été lancées à l'intention de 80 professionnels du droit et de la santé arméniens, notamment des médecins, des avocats, des représentants du ministère de la Santé et du Bureau du défenseur des droits de l'homme. Par ailleurs, plusieurs sessions de formation en ligne sur des thèmes tels que le « consentement éclairé », le « secret médical » et les « principes généraux de la bioéthique » ont été organisées à l'intention de 50 professionnels du droit et de la santé avec la participation d'experts internationaux de premier plan.

Soutien à l'exécution par l'Arménie des arrêts concernant l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme

Sept activités de conseil menées par des consultants nationaux et internationaux et sept tables rondes ont été organisées dans le cadre du projet autour des thématiques suivantes : un **fonctionnement plus efficace et harmonieux du bureau de l'agent du gouvernement** ; **l'amélioration de l'accès à la justice**, y compris pour les personnes atteintes d'un handicap mental et l'exécution rapide des décisions des tribunaux nationaux ; la **réduction de la durée excessive des procédures judiciaires** ; le **renforcement de l'impartialité des juges** ; le **droit d'interroger les témoins de la partie adverse**, ainsi

que la **mise en œuvre du Protocole n° 16 à la CEDH**. Une visite à Erevan a été organisée du 5 au 10 décembre pour les membres de la Division des programmes de coopération et du Service de l'exécution des arrêts du Conseil de l'Europe.

Renforcer l'accès à la justice pour les victimes de discrimination, de discours et de crimes de haine dans les pays du Partenariat oriental

Au cours des mois de novembre et décembre, une douzaine de juges et de procureurs de la République d'Arménie ont suivi le cours de formation HELP sur la lutte contre les discours de haine. Fin décembre, trois vidéos de sensibilisation à cette lutte ont été diffusées via les médias sociaux, en coopération avec le bureau du Défenseur des droits de l'homme. Le projet de rapport sur le recensement des réponses nationales apportées aux discours de haine en Arménie a été communiqué aux principales parties prenantes puis finalisé sur la base des commentaires reçus, afin d'être présenté au grand public.

Action de suivi

Aucune action de suivi n'a été mise en œuvre pendant la période considérée.

Autres activités pertinentes

Aucune autre activité n'est à déclarer.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe

18-19 octobre : visite en Arménie de la délégation du Groupe de rapporteurs sur la démocratie du Comité des Ministres afin d'observer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Arménie 2019-2022.

3-5 novembre : visite en Arménie des corapporteurs de l'APCE au nom de la commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi).

2-3 décembre : observation à distance des élections locales par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Pristina

Situation du Bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 17 personnes ; total : 23 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre dix projets : trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie/Programme Sud », un programme conjoint régional UE/CdE (ROMACTED), deux programmes conjoints UE/CdE, et quatre financés par des contributions volontaires non affectées.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias (JUFREX) » : trois actions de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des représentants du pouvoir judiciaire, des forces de l'ordre et des autorités de régulation des médias. Elles ont contribué à renforcer l'appropriation du projet par les institutions partenaires (centres de formation) en élargissant le groupe de formateurs certifiés en matière de liberté d'expression. La question de la protection juridique du pluralisme politique a été abordée lors de la table ronde réunissant des représentants des partis politiques, des journalistes et des organes de régulation des médias. Une panoplie d'outils est mise au point afin de développer les capacités et les compétences de l'Agence de l'information et de la protection de la vie privée. Un soutien substantiel a été apporté au processus de révision du règlement de l'agence susmentionnée par le biais de documents techniques.

Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (Kosej II) » : le Conseil judiciaire du Kosovo a approuvé la proposition relative à la (ré)attribution automatique des dossiers, préparée avec l'aide substantielle d'experts de la CEPEJ, afin de garantir la répartition aléatoire des affaires entre les juges au moyen du système d'information sur la gestion des dossiers (CMIS), comme l'exige le rapport sur l'élargissement de l'UE. Le programme de formation de la CEPEJ a été intégré à celui de l'École de la magistrature pour 2022. Par ailleurs, le Conseil judiciaire du Kosovo a fait de la transmission des citations à comparaître par voie électronique une priorité dans son plan stratégique pour 2022, comme préconisé par l'action. Il a également annoncé son intention d'élaborer un Plan stratégique des TIC, conformément aux recommandations énoncées dans le projet de rapport de la CEPEJ concernant l'utilisation des technologies de l'information dans les tribunaux en 2020.

Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité au Kosovo^{3} »* : une formation de deux jours sur le nouvel outil d'établissement de rapports et de suivi en matière de lutte contre la discrimination a été organisée les 21 et 22 octobre 2021. Au total 31 responsables anti-discrimination (15 provenant de ministères et 16 de différentes communes) y ont participé. L'événement de lancement de la campagne locale intitulée « Bloquez la haine » a eu lieu, le 28 octobre, à la Bibliothèque nationale de Pristina. Son ouverture a été assurée par le chef du Bureau, avec la participation des principaux intervenants, à savoir le Premier ministre Albin Kurti, le chef du Bureau de l'Union européenne au Kosovo, la directrice de l'ODGP et le médiateur Naim Qelaj. L'événement a bénéficié d'une grande visibilité et d'une vaste couverture médiatique.

³ * Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Programme conjoint UE/CdE « Renforcement des capacités en matière d'éducation inclusive (INCLUDE) » : entre octobre et décembre 2021, 75 enseignants de sept écoles pilotes ont suivi six jours de formation sur l'éducation inclusive. Entre le 4 et le 19 décembre 2021, 218 professionnels des établissements pilotes ont participé au premier atelier du programme de formation accrédité visant à créer une communauté d'apprentissage démocratique et inclusive. Le rapport d'évaluation des besoins des centres d'apprentissage a été finalisé et présenté lors d'une table ronde tenue le 13 décembre 2021. Le document cadre pour les élèves du second cycle du secondaire ayant des besoins éducatifs spécifiques a été approuvé par le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation (MESTI). Des modules de formation sur *le handicap et l'éducation inclusive* et *l'apprentissage pour tous*, destinés aux professionnels de l'éducation des centres de ressources, ont été mis au point.

Programme conjoint UE/CdE « Projet de lutte contre la criminalité économique au Kosovo (PECK III) »* : l'équipe de projet a présenté des recommandations et des bonnes pratiques comparatives concernant l'établissement de canaux et de procédures internes permettant la mise en œuvre d'un mécanisme de lancement d'alerte fonctionnel pour la police du Kosovo. Par ailleurs, le comité directeur a tenu sa deuxième réunion. L'équipe de projet a également organisé une formation sur le financement du terrorisme à l'intention des formateurs de l'École de la magistrature et de l'École de la sûreté publique, ainsi qu'une formation sur la protection des lanceurs d'alerte à l'intention des futurs formateurs locaux. Elle a en outre apporté son soutien à un groupe de travail dans le cadre de l'examen du document de réflexion relatif à la création d'un fonds de confiscation. Enfin, elle a organisé deux sessions de formation sur l'identification des bénéficiaires effectifs en dernier ressort avec des membres du secteur bancaire et des forces de l'ordre.

Programme régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » : la première École politique rom, mise en place dans le cadre de l'Institut d'études politiques de Pristina, a tenu un séminaire de trois jours du 19 au 21 novembre avec 20 participants (dix femmes et dix hommes) appartenant aux communautés roms. Une réunion de travail a eu lieu avec dix points de contact du projet au niveau des communes dans le but de leur présenter les principaux objectifs du programme ROMACTED pour 2022. L'évaluation externe de la première phase du programme ROMACTED a été lancée et deux études de cas ont été sélectionnées à cet effet. Elle sera menée à bien à la fin du mois de janvier 2022.

Projet « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains » financé par des contributions volontaires non affectées : le 28 octobre, l'équipe de projet a organisé un séminaire en ligne sur les tendances de la traite des êtres humains liées à la pandémie de covid-19, afin d'aborder les constatations et de partager des informations concernant l'impact de la covid sur l'évolution de la situation en matière de traite et les réponses à apporter pour combattre ce phénomène. Le 18 octobre, à l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, l'équipe de projet a soutenu les autorités locales dans l'organisation d'une campagne de sensibilisation d'un mois et s'est chargée de distribuer les supports promotionnels y afférents. Le 14 décembre, les conclusions et recommandations du deuxième rapport du GRETA sur le Kosovo ont été présentées aux autorités locales lors d'un événement tenu sous forme hybride. Le projet s'est achevé le 31 décembre 2021.

Projet « Renforcement des institutions du Kosovo dans la lutte contre la torture, les mauvais traitements et autres traitements dégradants (IKOS) », financé par des contributions volontaires non affectées : l'équipe de projet a mis en œuvre quatre ateliers consacrés à l'article 3 de la CEDH à l'intention d'étudiants, de professionnels du droit et de membres de la société civile. Par ailleurs, la formation de formateurs de l'École de la magistrature sur l'article 3

de la CEDH, ainsi que trois formations en cascade de juges et de procureurs, ont été dispensées. Quarante-deux professionnels du droit ont suivi le cours HELP sur l'interdiction de la torture et des mauvais traitements infligés dans des contextes répressifs, sécuritaires et coercitifs. La mise à jour de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'École de la magistrature a été menée à bien. L'équipe de projet a terminé l'évaluation du cadre juridique et institutionnel pour l'application de mesures alternatives à la détention ainsi que celle de trois autres lois pertinentes au regard de l'article 3 de la CEDH. Le projet s'est achevé le 31 décembre 2021.

Projet « Promouvoir la démocratie locale au Kosovo », financé par des contributions volontaires non affectées* : une conférence de haut niveau a été organisée le 15 décembre avec la participation du Premier ministre, du Secrétaire général du Congrès (en ligne), du ministre de l'Administration des collectivités locales, et du président de l'Association des municipalités du Kosovo, à l'occasion du lancement d'une évaluation de la conformité des structures des collectivités locales avec la Charte européenne de l'autonomie locale. Le manuel sur le gouvernement local ouvert et l'éthique publique, le guide sur la lutte contre le sexisme au niveau local, et le module de formation sur l'éthique publique, l'intégrité politique et le gouvernement ouvert, ont également été élaborés dans le cadre du projet.

Projet « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique au Kosovo - phase III », financé par des contributions volontaires non affectées* : la première réunion du comité directeur du projet a eu lieu en octobre. Un atelier a été organisé en novembre au format hybride pour 16 représentants des autorités locales, en vue de soutenir l'évaluation de conformité à la Convention d'Istanbul (article 68 de la Convention) menée par les experts du GREVIO. L'équipe de projet a présenté au ministère de la Justice une évaluation d'experts sur le projet de « Stratégie nationale sur la protection contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes 2022-2026 » à laquelle elle a activement contribué en tant que membre du groupe de travail chargé d'élaborer la stratégie. Des matériels de sensibilisation et des messages de lutte contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes ont été diffusés sur les médias sociaux à l'occasion des « 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes » de 2021.

Actions de suivi (c'est-à-dire les actions futures)

KOSEJ II : événement de lancement du rapport de la CEPEJ concernant l'utilisation des technologies de l'information dans les tribunaux en 2020, organisé en février 2022 à l'intention des bénéficiaires.

INCLUDE : poursuite du programme de renforcement des capacités des professionnels de l'éducation dans les 25 écoles pilotes et dans les six centres de ressources régionaux.

PECK III : formation aux obligations et mesures de contrôle interne en matière de LBC/FT à l'intention des organisations à but non lucratif.

Autres activités pertinentes

Le 13 décembre, la Commission de Venise a adopté un Avis sur le projet d'amendements à la loi sur le Conseil des procureurs. Le Bureau a facilité la visite en personne, les 18-19 novembre, des rapporteurs venus préparer le projet d'avis.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

Une délégation officielle du siège conduite par la directrice de l'ODGP s'est rendue à Pristina pour assister à une réunion du groupe de travail avec les bénéficiaires locaux organisée le 27 octobre, ainsi qu'à des réunions supplémentaires avec l'adjoint au RSSG de la MINUK, le

Représentant spécial de l'UE/chef du Bureau de l'UE au Kosovo, le ministre de la Justice, et des représentants des États membres et observateurs.

Rabat

Situation du Bureau

Core staff – 3, Project staff –8, Total staff -11.

Le Bureau a mis en œuvre ou accompagné logistiquement 9 projets : 3 projets financés par l'Union Européenne, et les autres financés à travers les contributions volontaires au niveau du « Partenariat de voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc 2018-2021 ».

État de mise en œuvre des projets

Lutte contre les discriminations au Maroc

- 28 octobre : Conférence de presse pour la présentation de l'étude sur le discours de haine élaboré par le Forum Méditerranéen pour la Jeunesse au Maroc.
- 9 décembre : Lancement du cours HELP sur la lutte contre le discours de haine en présence des participants (environ 36) qui suivront la formation durant 3 mois, en collaboration avec la Présidence du Ministère Public, la Délégation Interministérielle des Droits de l'Homme, le Conseil National des Droits de l'Homme, la Faculté des Sciences de l'Éducation à Rabat et le Forum Méditerranéen pour la Jeunesse au Maroc.

Prévention de la torture au Maroc et appui au MNP

- Impression en arabe du guide sur la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur le droit des détenus.
- 10 décembre : Lancement du cours HELP sur la prévention de la radicalisation, 45 participants suivront la formation durant 3 mois.
- Décembre : Production d'une adaptation vidéo pour présenter le guide de jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme sur le droit des détenus.

Programme conjoint UE-CdE, Appui au MNP au Maroc

- Élaboration d'un référentiel sur les bonnes pratiques en termes de méthodes de travail des MNP dans différents lieux de privation de liberté destiné à être utilisé exclusivement en interne par le MNP marocain.

Efficacité de la justice (CEPEJ)

- 26 oct-23 nov. 2021 : Deux ateliers de sensibilisation à la conduite du changement vers la justice numérique (Tanger et Agadir) pour les directeurs de greffe marocains ;
- 27 octobre, 25 novembre 2021 : développement par les experts de la CEPEJ d'une boîte à outils de gestion du temps judiciaire à l'attention spécifique des parquets marocains.
- 21 oct., 10 nov., 16 déc. 2021 : une série de vidéoconférences a été organisée avec deux nouveaux parquets pilotes, le parquet général près la Cour d'Appel de Beni Mellal et le parquet du tribunal de 1^e instance de Mohammedia.

UE/CdE: projet conjoint "Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc"

- 27 et 28 oct. : formation en matière d'évaluation de politiques publiques pour les parlementaires et les fonctionnaires du Parlement.

- 14 déc. : table ronde en matière d'ouverture du Parlement aux citoyens.
- Plan de travail pour les six premiers mois rédigé.
- Web application pour la Chambre des Conseillers développée. Des vidéos de sensibilisation et des matériaux de visibilité du projet produits.
- Newsletter semestrielle du projet en cours de rédaction.

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux : « renforcer la gouvernance démocratique aux niveaux local et régional »

- Ateliers d'échanges avec les associations de pouvoirs locaux et régionaux ;
- Développement du site web de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux- (AMPCC) ;
- Réunion du Comité de pilotage du projet et le bureau TALM group pour la mise en œuvre de l'étude législative sur la démocratie participative, les mécanismes du financement local et l'amélioration du statut de l'élu-e, organisation de deux webinaires ;
- Premier bloc du séminaire sur l'activité d'accompagnement des nouvelles femmes élues territoriales et réseautage entre élues territoriales région MENA et Europe.
- 3 nov. : Lancement de l'événement des communautés de pratiques. Deux webinaires et deux ateliers sur la démocratie participative et l'amélioration du statut de l'élu.

Programme de Renforcement des capacités des magistrats en matière de droits de l'Homme (DG I)

- Oct. 2021 : Préparation et mise en œuvre de la septième session de formation sur les systèmes régionaux pour la protection des droits de l'Homme
- 8-10 nov. : session de formation des formateurs pour magistrats et procureurs à Rabat;
- 10 déc. : Évènement d'ouverture de la deuxième phase du programme d'appui au renforcement des capacités des magistrats marocains ;
- 13-15 déc. : Premier cycle de formation de la 2ème phase du programme a été organisée à Marrakech pour 55 responsables judiciaires opérant au niveau des circonscriptions judiciaires des régions du Sud du Maroc

Programme UE-CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée » Lutte contre les violences à l'égard des femmes »

- 6-7 oct. : dernière session d'un cycle de formation visant à renforcer le rôle des magistrats du Ministère public dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Fes) ;
- 25 nov.: séminaire sur le thème " Le cadre juridique pour la protection des femmes victimes de violence au Maroc ", pour 100 étudiants de Beni Mellal ;
- 25 nov. : recueil FR et AR résumés juridiques des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- 15 décembre : guide juridique pratique sur les droits des femmes victimes de violences.

Programme UE-CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée » Lutte contre les violences à l'égard des enfants »

- 16 nov. : première édition de la campagne nationale anti-cyberviolence intitulée « Campagne nationale de prévention contre la cyberviolence et le cyberharcèlement »
- 17-20 nov. : deux groupes focus des enfants et parents à Rabat et Marrakech dont l'objectif est de comprendre comment les enfants et les jeunes marocains utilisent internet
- 18-20 nov. : deux ateliers de renforcement de capacités des éducateurs et enseignants à Rabat et Marrakech afin de les sensibiliser sur les dangers de la cyberviolence et le cyberharcèlement.

Programme UE-CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée » Programme HELP

- 27 oct. : atelier de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains.
- 17 nov. : lancement national du cours HELP sur « la justice adaptée aux enfants » à Rabat en présence de 40 participants.
- 9 déc. : lancement national du cours HELP sur « Le Discours de Haine au Maroc », 50 participants suivront ce cours pendant 2 mois et seront certifiés lors d'une cérémonie.
- 10 déc. : lancement national du cours HELP sur « La Prévention de la Radicalisation » à Rabat. 50 participants suivront ce cours pendant 3 mois et seront certifiés lors d'une cérémonie.
- 16 déc. : session de formation au profit de la DGAPR en vue d'obtenir une certification de tuteurs HELP pour le cours sur la prévention de la Radicalisation.

Projet sur la lutte contre la traite des êtres humains au Maroc

- 27 oct. : atelier de sensibilisation sur la lutte contre la traite des êtres humains et certification HELP des attachés de justice de l'ISM
- 8 nov. : organisation d'une table ronde à Casablanca sur la liste des indicateurs de détection et d'identification des victimes de traite
- 15 nov. : organisation d'une seconde table ronde à Tanger sur la liste des indicateurs de détection et d'identification des victimes de traite
- 8 déc. : participation au séminaire du projet SAVE
- Finalisation du rapport annuel de la Commission nationale anti-traite

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 18 personnes ; total : 23 personnes.

Le Bureau a continué à apporter son soutien à la coordination et à la mise en œuvre des projets nationaux et régionaux suivants, dans le cadre du Partenariat de voisinage 2018-2021 :

- Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) » ;
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) » ;
- Projets financés par des contributions volontaires d'États membres du Conseil de l'Europe ;
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) » ;
- Programme conjoint UE/CdE « CyberSud ».

Au cours de la période de référence, les consultations sur l'élaboration du Partenariat de voisinage avec la Tunisie pour 2022-2025 entre la cheffe du Bureau, le ministère des Affaires Étrangères et les parties prenantes ont été menées à bien, permettant ainsi son adoption, le 10 novembre, par le Comité des Ministres. Après une interruption de deux ans, le comité directeur du PAII-T s'est réuni, donnant lieu, entre autres, à la prolongation du projet jusqu'à fin 2022. Au vu de la bonne coopération avec l'UE sur un plan général et des résultats obtenus, AP-JUST a également été prolongé jusqu'à cette même date. Le lancement du mécanisme national d'orientation pour les victimes de la traite des êtres humains a suscité une participation à haut niveau et l'attention des médias. L'amélioration de la situation sanitaire a permis de rattraper quelque peu le retard dans la conduite d'activités en présentiel de nombreux projets.

État de mise en œuvre des projets et programmes

Programmes conjoints bilatéraux :

Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie »

➤ Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, soutien à l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) :

- Près de 70 cellules de bonne gouvernance de la Présidence du gouvernement, qui consiste en un réseau de plus de 300 représentants du gouvernement, des ministères et des entités publiques, ont été formées aux concepts de base de l'enrichissement illicite ainsi qu'à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts dans le cadre d'une série de trois ateliers

consécutifs et d'une conférence organisés en octobre et décembre 2021. Les étapes de l'élaboration d'une méthodologie de la vérification juridique anti-corruption adaptée au contexte tunisien ont été menées à bien en décembre avec la présentation d'un projet de méthodologie pour les principales parties prenantes.

➤ Coopération avec la Commission de Venise, soutien à l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) :

- La Commission de Venise a organisé un échange de vues sur les questions liées à l'élaboration de textes législatifs avec le Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ) et le ministère de la Justice ainsi qu'un premier atelier de formation général sur « la qualité de la réglementation et de la légistique en Tunisie » le 2 décembre 2021.

- Dans le but d'éviter les doublons et les chevauchements d'activités, des réunions de coordination avec les partenaires techniques et financiers de l'ISIE ont été tenues durant cette période.

➤ Liberté d'expression, soutien à la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle (HAICA, l'autorité de régulation des médias) et à l'Instance nationale d'accès à l'information (INAI) :

- Un soutien a été apporté à l'Unité de monitoring du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) dans son action de protection des journalistes en Tunisie. Trois sessions de formation sur le suivi des actes de violence ont été organisées au niveau régional et quatre experts locaux ont été déployés pour rendre compte des agressions commises à l'encontre de journalistes (60 selon les estimations). Avec l'appui du Conseil de l'Europe, le 5^e rapport annuel de l'Unité de monitoring a été présenté aux représentants des autorités nationales et aux décideurs politiques concernés par la protection des journalistes à l'occasion de la conférence internationale organisée à Tunis, le 02 novembre 2021.

- Une aide supplémentaire a été apportée à l'HAICA pour la création d'un Centre de formation et de ressources en ligne sur la régulation, l'autorégulation et l'éducation aux médias et à l'information, visant à faciliter l'accès du grand public et des milieux spécialisés à la documentation universitaire et professionnelle. Un comité scientifique composé d'experts locaux et internationaux accompagnera le lancement du centre de ressources prévu pour février 2022.

- Un deuxième groupe de 60 représentants d'entités publiques tunisiennes de trois régions (Tunis, Sfax et Nabeul) a participé à des sessions de formation conduites par des formateurs certifiés de l'INAI. Ces formations, qui ont eu lieu en décembre 2021, comprenaient, entre autres, un débat sur les interactions et les compromis mutuellement bénéfiques en ce qui concerne les droits d'accès à l'information et à la protection des données.

➤ Protection des données, soutien à l'Instance nationale de protection des données personnelles (INPDP)

- La traduction en arabe de la version finale de la « Boîte à outils » sur la protection des données dans le secteur de la santé, a été finalisée en octobre 2021. Ce matériel permettra à l'INPDP de lancer les campagnes de sensibilisation prévues à Tunis et dans les régions auprès des différentes structures de santé et des patients. D'autres outils pratiques en matière de protection des données, ciblant spécifiquement les jeunes, sont également en cours de préparation grâce à la collaboration et aux partenariats nouvellement établis avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Éducation. Un premier séminaire de consultation (organisé le 26 octobre) a réuni des professionnels, des acteurs de la société civile, des experts de l'INPDP et du Conseil de l'Europe autour de cette thématique. Les discussions et recommandations qui en ont résulté donneront lieu à la première version d'un outil adapté au contexte qui permettra au Conseil de l'Europe de développer la « boîte à

outils » adéquate à l'usage des membres de l'INPDP et des acteurs de la jeunesse tunisienne.

- Le Conseil de l'Europe a organisé trois sessions de formation technique régionales (décembre 2021) avec la participation de 70 représentants des différentes entités publiques ainsi que des présidents de l'INPDP et de l'INAI et d'un groupe d'experts locaux. Ces réunions régionales sont susceptibles de faciliter le rapprochement des pratiques relatives à l'exercice des droits d'accès à l'information et à la protection des données à caractère personnel au niveau central et local, ainsi que de mieux répondre aux différents problèmes d'interprétation existants.

➤ Lutte contre la traite des êtres humains / soutien à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP) et au programme HELP :

- Le lancement du dernier outil pratique du mécanisme national d'orientation des victimes de la traite des êtres humains, le Guide pour l'accompagnement et la réinsertion des victimes de la traite, a eu lieu le 14 octobre. Il a été suivi par le lancement transfrontalier du mécanisme national d'orientation les 15-16 décembre, avec la participation de professionnels de Tunisie, de Libye, du Liban, de Jordanie, du Mali et de Guinée.

- Une session de formation de formateurs HELP a été organisée le 21 octobre pour amorcer le processus de contextualisation du cours sur la prévention de la radicalisation en Tunisie. À l'issue de la cérémonie de certification qui a eu lieu le 11 novembre, 38 nouveaux formateurs, dont des présidents et membres des autorités nationales indépendantes, ont rejoint le vivier des tuteurs nationaux.

➤ Soutien à l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) :

- Le Guide du prisonnier a été présenté en décembre 2021 à la prison de Messadine (près de Sousse) et sa distribution sera assurée dès que la situation sanitaire du pays le permettra.

- Le Conseil de l'Europe a contribué activement au sixième colloque annuel de l'INPT, tenu les 17 et 18 décembre 2021, qui avait pour thème la surveillance des conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire. Un grand nombre de représentants des mécanismes nationaux de prévention du monde entier, ainsi que du CPT et du SPT (Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants) y ont participé.

- Le Conseil de l'Europe finalise actuellement une adaptation au contexte tunisien des cours HELP relatifs aux normes du CPT et à la lutte contre les mauvais traitements. Une équipe de tuteurs a été créée, associant un certain nombre de membres de l'INPT, et le lancement des deux formations devrait intervenir dans les prochains mois.

- Le Conseil de l'Europe aide l'INPT à renforcer les droits d'une catégorie particulièrement vulnérable de personnes privées de liberté, en soutenant l'élaboration de deux Guides sur les droits des mineurs en détention (un consacré aux premières heures de garde à vue au poste de police, et un sur les centres de placement pour mineurs).

- Dans le but d'éviter les doublons et les chevauchements d'activités, des réunions de coordination avec les partenaires techniques et financiers de l'INPT ont été tenues durant cette période.

Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) »

- Après un échange de vues avec la CEJJ et le ministère de la Justice sur les questions liées à l'élaboration de textes législatifs, la Commission de Venise a organisé un premier atelier sur « la qualité de la réglementation et de la légistique » le 2 décembre 2021.

- Six séminaires ont été organisés à Tunis, Hammamet et Sousse à l'intention des avocats tunisiens afin de les familiariser avec des questions liées respectivement à l'intelligence artificielle et aux procédures télématiques.
- La première version du manuel de bonnes pratiques sur l'expertise judiciaire a été finalisée et présentée à Hammamet, Sousse et Tozeur pour commentaires finaux.
- Quatre ateliers sur la médiation ont été organisés à l'intention des avocats et des juges afin d'amorcer la mise en œuvre de la médiation en Tunisie.
- La sélection, l'indexation et l'anonymisation des décisions de la Cour de Cassation ont été menées à bien, quelque 7 500 jugements civils et 5 000 jugements pénaux ayant été traités respectivement.
- La plateforme de partage permettant aux avocats d'interagir avec les tribunaux de manière sécurisée a été développée et 25 juridictions ont été équipées de 5 000 dispositifs de communication.
- Les projets Terre d'Asile, Femmes et Citoyenneté et Avocats sans Frontières se sont achevés à la fin de l'année.
- La traduction en arabe du rapport sur la justice commerciale a été réalisée.

Projets mis en œuvre grâce à des contributions volontaires (il convient de noter que certaines des actions susmentionnées ont également bénéficié de contributions volontaires)

- Dans le cadre de la création d'un mécanisme national d'orientation des femmes victimes de violence en Tunisie, un atelier de consultation sur les résultats préliminaires de l'évaluation des mécanismes et outils de prise en charge des victimes dans le pays a été organisé le 9 décembre.

Programmes conjoints

Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) »

- La révision du Code de la fiscalité locale a fait l'objet d'une attention particulière avec la préparation, par un expert tunisien et européen, d'une étude présentant une évaluation de la situation actuelle, un cadre de référence des systèmes internationaux ainsi que des propositions de changements pour renforcer l'autonomie budgétaire des collectivités locales. Les résultats de leurs travaux ont été dévoilés lors d'un atelier organisé en décembre 2021 afin de recueillir les commentaires des parties prenantes nationales concernées aux niveaux gouvernemental et local.
- Les élus locaux tunisiens ont activement contribué aux groupes de travail et aux webinaires de la « Communauté de pratique » sur la gouvernance territoriale, une initiative de mise en réseau et d'échanges entre pairs lancée en novembre 2021 dans le cadre du Programme Sud IV. La Communauté s'est penchée sur les domaines prioritaires identifiés dans la région du sud de la Méditerranée (à savoir, la démocratie participative et le statut des élus territoriaux) et a bénéficié de la participation de représentants du Maroc, de la Jordanie et de la Palestine*.
- Des élues locales tunisiennes ont procédé à un partage d'expériences et échangé des conseils avec leurs homologues marocaines nouvellement élues lors d'un atelier de trois jours tenu en ligne, visant à les soutenir dans l'exécution de leur mandat.

Actions de suivi (c'est-à-dire les actions futures)

PAII-T/C2 :

- Une formation ciblée sera organisée et le projet de méthodologie de la vérification juridique anti-corruption finalisé avec les principales parties prenantes au cours du premier semestre 2022 ; la mise en page, l'impression et la diffusion du manuel du praticien sur l'enrichissement illicite sont prévues au cours du premier trimestre 2022 ; la mise à jour du guide sur la gestion des conflits d'intérêts dans le secteur public sera entreprise au cours du premier semestre 2022 ; l'élaboration d'une stratégie de formation spécifique au secteur et la mise en œuvre des premiers ateliers de formation sur l'enrichissement illicite seront engagées au cours du premier semestre 2022.